Sur le pont des murmures

Migrations : 2015-2025, les tournants d'une décennie tumultueuse

Renato Pinto

cefoc
CENTRE DE FORMATION CARDIJN

À José et à Jacques

Remerciements

À Enza, Martinien, Rose, Ata, Tharcisse, Brunette, Orane, Annick, Vanessa, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont contribué aux réflexions et aux réalisations du groupe « Migrensemble ».

Aux intervenant.es qui ont pris la parole lors de ces activités ou partagé leurs talents culinaires et artistiques.

À Désiré et à Paul pour leurs témoignages.

ASBL Cefoc
Rue Saint-Nicolas 84 – 5000 Namur (Belgique)
www.cefoc.be

Éditrice responsable : Isabelle Paquay
Illustrations : Renaud Hoedt

© Cefoc – 2025

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

« Écoutez la Méditerranée, écoutez-la bien. Regardez-la, regardez-la bien.

Ne percevez-vous pas, répercuté de vague en vague, le murmure ténu de milliers de vies glissant sur ces eaux bleues et limpides. Un murmure si fragile que souvent il s'éteint, avalé par les flots. »[1]

Avant-propos

Sur le pont des murmures…

Ce titre énigmatique s'inspire de celui du livre *Le Murmure de la mer*.

En mettant au cœur de ses préoccupations le sens des migrations, ce dossier entend prendre de la hauteur par rapport aux mythes et aux fantasmes que charrient certains courants, tel une passerelle au-dessus des flots tumultueux.

Si ces mots peuvent aussi évoquer le Pont des Soupirs à Venise, que traversaient des détenus, c'est en référence aux souffrances impossibles à ignorer quand on étudie ce sujet.

Enfin, cet intitulé fait écho aux réflexions qui émergent sans faire de bruit, çà et là, à propos d'un avenir où les frontières ne seraient plus délimitées par des murs de division mais par des traits d'union.

[1] HIPPOLYTE, *Le Murmure de la mer*, Les Arènes éditions, Paris, 2024.

Introduction

Depuis 2015, les questions concernant la migration sont nombreuses dans la société. Dans ce contexte, plusieurs associations – dont le Cefoc – ont uni leurs forces dans le cadre d'un groupe de réflexion sur les enjeux liés à l'accueil, à l'intégration et au vivre-ensemble.

Cette équipe se rassemble sous l'étiquette informelle « Migrensemble ». Les activités qu'elle a élaborées depuis dix ans ont inspiré les angles d'approche et les thématiques choisies pour la présente étude.

Un grand besoin d'Éducation permanente

Depuis la nuit des temps, l'histoire humaine produit des déplacements. Qu'ils soient forcés ou volontaires, quelles qu'en soient les motivations, ces mouvements sont incessants. Ce qui évolue au gré des circonstances, c'est la manière de les décrire et de les analyser, de les comprendre ou de les conditionner, de les faciliter ou de les empêcher.

Aujourd'hui, le mot le plus utilisé pour en parler est celui de « migrations ». Ce terme, tout le monde l'a déjà entendu, tout le monde l'emploie. Et tout le monde a un avis à ce propos. Mais ce qui intéresse, c'est rarement la migration comme processus intrinsèque à l'organisation de la société. Ce qui intéresse (ou qui préoccupe), c'est l'impact que des nouveaux venus pourraient avoir dans *ma* vie, dans *mon* quartier, dans *mon* pays ; leur impact pour *mon* boulot, pour *mon* mode de vie.

Nombreux paradoxes

Ceci met en évidence un premier paradoxe : quand on parle de migrations, bien souvent, on ne parle pas seulement des personnes concernées, mais aussi voire avant tout de soi-même, de ses propres sentiments, de ses propres émotions, oscillant souvent entre enthousiasme et crainte, en passant par la curiosité, la perplexité, l'empathie, l'incertitude… On parle aussi et avant tout du pays où l'on se trouve, plutôt que d'inscrire ce qui se passe dans une perspective internationale, et même mondiale.

Un deuxième paradoxe est lié à la nature du phénomène. Par définition, les migrations sont mouvantes, fluctuantes. Pourtant elles sont sujettes à des positions bien arrêtées et souvent décrites de manière figée.

Enfin, troisième paradoxe : bien que tout le monde parle, écrive, lise ou écoute des discussions à ce sujet, rarement un thème aura suscité autant d'incompréhensions, de malentendus et de controverses, ne fût-ce que pour s'entendre sur le choix d'un mot plutôt qu'un autre. « Exil » ou « migration » ? « Migrant » ou « réfugié » ? « Crise de l'asile » ou « crise de l'accueil » ?

Souvent, la définition des situations dépend avant tout du point de vue de la personne qui les observe. Pour un.e citoyen.ne belge lambda, quand une personne quitte sa résidence à Namur pour s'installer dans une autre habitation à Liège, on parlera de « déménagement ». Pour le même observateur, si un individu quitte son village du Maghreb ou d'Afrique subsaharienne, il s'agira de « migration ».

Clé de voûte

Les questions liées à l'accueil pourraient être purement rhétoriques, dans un monde où le respect des droits humains servirait de boussole. Pourtant, elles se posent ; et de leurs réponses dépendent les destinées de millions d'individus.

Plus que tout autre, le sujet de la migration permet une vision panoramique et contrastée des enjeux de la société. Catalyseur de ses fractures, il en révèle les tensions autant que les lieux de convergence, de rencontre. Souvent éclaboussé par des marques de violence abjecte, le tableau met aussi en évidence des signes d'entraide, d'adelphité, d'amitié et même d'amour.

Le thème de la migration est une clé de voûte. Autour de lui s'articulent des choix de société : accueil ou exclusion ? priorité nationale ou égale dignité humaine ? souverainisme ou internationalisme ? identité nationale ou interculturalité ? Bien entendu, le débat pourrait être

beaucoup moins binaire, moins tranché. Les échanges pourraient, devraient, être plus nuancés, les observations plus complètes.

Cette nuance, cette vue d'ensemble, le cadre de l'Éducation permanente peut l'offrir, parce qu'il se veut propice au débat et à la réflexion collective.

Plus que tout autre, le thème de la migration se place au cœur du processus d'Éducation permanente « *visant l'analyse critique de la société* ». Plus que tout autre, il relie le désir « *d'émancipation individuelle et collective* » au respect « *des droits civils et politiques, sociaux, économiques, culturels et environnementaux* ». Plus que tout autre, ce thème rappelle enfin que la démarche d'Éducation permanente n'est pas neutre ; elle « *s'inscrit dans une perspective d'égalité et de progrès social* » ; elle a pour but « *de construire une société plus juste, plus démocratique et plus solidaire qui favorise la rencontre entre les cultures* »[2].

« Migrensemble » : plus qu'un groupe, une équipe

De longue date, en particulier depuis 2015, les questions concernant la migration sont nombreuses dans la société. Confrontées aux interpellations de leurs publics respectifs, plusieurs associations se sont réunies pour empoigner ces questions sans tabou, tout en promouvant le vivre-ensemble et le respect des droits humains.

Une réflexion collective

Année après année, depuis lors, le groupe poursuit sa réflexion, en évolution constante en fonction de l'actualité. Il s'est principalement attelé à l'organisation d'activités grand-public, afin de mettre en travail un ou plusieurs enjeux relatifs à la migration.

Ces animations s'étalent le plus souvent sur une journée et s'adressent tant aux membres des organisations partenaires qu'au tout-venant ; elles se veulent en particulier ouvertes aux personnes issues ou solidaires des classes populaires et aux personnes concernées directement par un parcours migratoire.

Le groupe Migrensemble – ainsi intitulé sur proposition d'un stagiaire – inclut actuellement des volontaires et des permanent.es actifs au sein des associations TEP, Énéo, Action Vivre Ensemble, Migr'en Santé et le Cefoc. Des collaborations ponctuelles ont également eu lieu avec le centre Fedasil de Jumet.

Convivialité, respect et engagement

Alors que le thème de la migration suscite souvent des tensions, qui peuvent virer à la foire d'empoigne (aussi bien dans les dîners de famille que sur les plateaux de télévision), les discussions au sein du groupe Migrensemble se passent dans un climat serein. Si la gravité de certaines situations n'est pas tue, elle n'occulte pas les solidarités dont les participant.es sont témoins via leurs engagements respectifs.

[2] Extraits du *Décret relatif au développement de l'action d'Éducation permanente dans le champ de la vie associative*, article 1er § 1 et 3, modifié le 04.11.2018.

Ainsi, l'association TEP[3] (alias « Tout est possible ») fait vibrer le quartier où elle a établi son siège depuis 2021, au rythme de ses initiatives destinées à promouvoir la convivialité dans ce secteur peu privilégié de Marcinelle. Bien qu'elle soit reconnue comme Initiative locale d'insertion, ses actions ne se limitent pas à l'accompagnement des personnes inscrites dans un « parcours d'intégration » mais proposent aussi aux familles du quartier des activités à destination des enfants.

Comme son nom l'indique, la plateforme Migr'en Santé accorde une attention particulière aux questions liées à la santé. Partant du constat qu'« *il existe des problèmes de santé spécifiques liés à la migration* »[4] en raison du manque de renseignements et d'autres priorités, Migr'en Santé organise des ateliers de sensibilisation, des actions de dépistage et tient régulièrement des stands d'information.

Action Vivre Ensemble[5] est une association de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Reconnue en Éducation permanente, elle s'intéresse de longue date aux discriminations vécues par de nombreuses personnes (en fonction de leur origine notamment), discriminations qui expliquent pour partie cette troublante statistique : en Belgique, le risque de pauvreté chez les personnes nées à l'étranger est trois fois plus élevé que chez les personnes nées ici[6].

Mouvement social qui rassemble les aîné.es, Énéo[7] base son action sur le respect, la solidarité, l'engagement citoyen, la tolérance, la démocratie participative, ainsi que le dialogue intergénérationnel et interculturel. Fort de ses valeurs, il fait vivre une action citoyenne et collective, guidée par la solidarité et la justice sociale.

Enfin, le Centre de formation Cardijn assume également un rôle moteur au sein du groupe, à la fois par sa mission d'Éducation permanente et son action visant à la construction d'une société démocratique et solidaire.

Le groupe Migrensemble tire sa richesse de la complémentarité des différents organismes qui y sont représentés, ainsi que des apports variés des bénévoles et des travailleurs et travailleuses qui s'y impliquent. Malgré la pandémie et de nombreux aléas, cette approche originale perdure depuis une dizaine d'années.

Le présent document prend sa source dans ce partenariat. Au chapitre 2 de cette étude, les thèmes des activités portées par le groupe Migrensemble seront revisités avec un regard renouvelé, non sans avoir retracé les évolutions observées pendant ce laps de temps

[3] Voir www.facebook.com/tepasbl.org.
[4] www.fedasil.be/fr/actualites/partenariat-autour-de-la-sante, 29.09.2023.
[5] Voir www.vivre-ensemble.be.
[6] Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale, *Des faits et des chiffres*, https://luttepauvrete.be/wp-content/uploads/sites/2/2024/03/240305_nombrepauvres-.pdf, 05.03.2024.
[7] Voir www.eneo.be.

(chapitre 1). Ensuite, un troisième chapitre offrira quelques perspectives, volontaristes (ou peut-être utopiques), car en matière de migration et de solidarité, l'heure est plus que jamais à l'exploration des possibles.

Cette étude n'a pas la prétention d'être exhaustive, vu l'ampleur du sujet. Son ambition est de fournir des clés de lecture, des lunettes pour y voir plus clair. Elle se base sur des rencontres, des échanges, des témoignages, des formations, étayés par une abondante documentation.

Quelques ressources moins courantes dans ce type de travaux seront également mobilisées : les citations marquées d'un astérisque renvoient à un répertoire de chansons, en fin de document.

Un choix engagé

La migration n'est pas un sujet comme les autres. On en parle tellement que cela pourrait sembler banal. Pourtant, par essence, poser des questions à ce propos amène des réponses sans cesse renouvelées.

Plusieurs constantes s'offrent cependant. Premièrement, comme tout enjeu de société, celui-ci est marqué par des rapports de force inégalitaires et des courants contrastés. En cela, la migration est toujours un terrain d'investigation *politique*.

Deuxièmement, si une approche froide est toujours possible, à l'aide de données, elle gagnera en légitimité et en humanité si elle s'incarne dans des *vécus* authentiques. C'est pourquoi trois portraits émailleront ce document.

Enfin, troisième récurrence : tout ce qui est développé dans ces lignes pourrait être balayé d'un revers de main, à coup de slogans ou de clichés. Traiter ce sujet est donc une prise de risque et un choix *engagé*. Le point de vue, quel qu'il soit, n'est jamais totalement neutre. En cohérence avec les valeurs promues en Éducation permanente, il s'agit bien ici d'œuvrer à une société plus juste, plus solidaire, plus démocratique et qui favorise la rencontre entre les cultures.

Portrait : Désiré Ndayizeye

Arrivé en Belgique le 19 février 2019 dans le cadre d'un regroupement familial, Désiré Ndayizeye vient du Burundi. En dépit de ses compétences en tant que juriste, il s'est heurté à un mur administratif et à la difficulté de faire reconnaître son diplôme.

Les principaux défis auxquels il a été confronté, dès son arrivée, furent la précarité et l'incertitude. « *Vivre à cinq dans une petite chambre étudiante était une épreuve difficile, marquée par le manque d'intimité et d'espace. Ensuite, l'attente interminable pour l'équivalence de diplôme et le chômage prolongé ont ajouté une couche de frustration. L'intégration professionnelle reste un obstacle majeur malgré mes efforts et mon engagement associatif.* »

Attentif à l'actualité en matière de migration, il est choqué par « *la stigmatisation des migrants et le discours politique souvent négatif qui les présente comme un fardeau plutôt que comme une richesse.* » Pour Désiré, « *les lenteurs administratives qui freinent l'insertion professionnelle et académique des nouveaux arrivants sont aussi une grande injustice. Beaucoup de talents restent inutilisés simplement à cause de barrières bureaucratiques.* »

Désiré n'a pas pour autant perdu tout enthousiasme. Il le puise dans « *les réussites des migrants qui parviennent à s'intégrer malgré les difficultés. Certains réussissent à créer des entreprises, à s'impliquer dans la société, ou à obtenir un emploi correspondant à leurs compétences.* » Autre source d'encouragement : « *l'émergence de mouvements associatifs qui défendent les droits des migrants et favorisent leur inclusion est aussi un signe positif.* »

À force d'abnégation, Désiré a finalement décroché un emploi en juin 2025, dans son domaine de compétences.

Si tu pouvais disposer d'une baguette magique, que ferais-tu ?

« Je simplifierais les procédures administratives (Centre de validation des diplômes) pour que les migrants puissent étudier et travailler plus rapidement selon leurs compétences. Je créerais aussi plus d'opportunités d'emploi adaptées aux parcours des nouveaux arrivants. Enfin, j'encouragerais un changement de mentalité pour que la migration soit perçue comme une opportunité plutôt qu'un problème. »

Chapitre I

2015-2025 : des îlots de solidarité au milieu du naufrage

Les controverses autour du thème de la migration ne sont pas neuves. Cependant, des événements qui ont marqué l'année 2015 en ont fait une année pivot. Depuis lors, les termes du débat ont changé et des tendances se sont accentuées, non sans impact sur les démocraties et les droits humains.

Plus stricte que jamais

Dès le mois de janvier, les signes d'hostilité envers les personnes migrantes ont marqué l'année 2025. Emblématiques de cette tendance lourde : outre-Atlantique, les discours anti-migrants de Donald Trump, réélu à la Maison blanche ; en Belgique, la politique migratoire du nouveau gouvernement fédéral qui, selon la ministre Anneleen Van Bossuyt, sera « *la plus stricte jamais appliquée dans ce pays* » [8].

L'État belge n'était pourtant pas connu pour son laxisme. À titre d'exemple, depuis 2022, il a été condamné des milliers de fois, en raison des manquements à sa propre législation en matière d'accueil. Le tour de vis supplémentaire qui s'annonce témoigne donc d'un positionnement idéologique, semblable à celui d'autres pays d'Europe, un continent qui n'a jamais autant mérité le surnom de « forteresse » (et pas seulement au sens figuré) au vu des milliers de kilomètres de clôtures barbelées qui ont été construites au cours des dernières années.

Pour nombre de spécialistes, ce sont bien ces politiques de fermeture qui nourrissent le sinistre commerce des passeurs, comme le dénonçait dès 2017 un rapport de l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) : malgré le renforcement des restrictions aux frontières mises en œuvre l'année précédente, « *les populations ont continué de se déplacer mais elles ont entrepris des voyages plus variés et plus dangereux, faisant souvent appel à des passeurs par manque de moyens d'entrée légale en Europe.* »[9]

Migrations internationales et déracinements

Le narratif lié à la migration fait souvent penser à un afflux massif et incontrôlable, qui justifierait une telle fermeté aux frontières. Or, si le Vieux Continent reste une destination enviable aux yeux de beaucoup, il n'est pas – et de loin – le territoire qui héberge le plus grand nombre de déraciné.es dans le monde.

Ce constat s'appuie sur des statistiques précises, en partie détaillées ci-dessous, mais il est hélas trop fréquent qu'en matière de migration, on analyse des chiffres… au lieu de considérer les réalités humaines.

Si l'on étudie l'ensemble des migrations internationales, d'après les données fournies par les Nations Unies, en 2020, 281 millions de personnes (3,6% de la population mondiale) ne vivaient pas dans le pays où elles sont nées[10]. Les États-Unis sont la principale destination des migrants internationaux (51 millions).

Ces dernières années, en Europe, l'attention médiatique s'est surtout concentrée sur les personnes exilées en raison de persécutions, de conflits, de violences, de violations des droits humains ou d'événements troublant gravement l'ordre public (selon la terminologie de l'UNHCR). D'après l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, à la fin de l'année 2024, 123,2 millions de personnes étaient déplacées de force à travers le monde. Il s'agit d'un chiffre sans précédent et en constante augmentation ces dernières années !

---

[8] A. NOPPE et U. SANTKIN, *Anneleen Van Bossuyt (N-VA), ministre de l'Asile et la Migration : « La Belgique n'est plus le pays de l'accueil généreux et sans conditions »*, www.lesoir.be/657123/article/2025-02-21/anneleen-van-bossuyt-n-va-ministre-de-lasile-et-la-migration-la-belgique-nest, 21.02.2025.

[9] www.unhcr.org/fr/actualites/news-releases/les-risques-augmentent-pour-les-refugies-et-migrants-tentant-de-se-rendre, communiqué de presse du 27.02.2017.

[10] www.un.org/fr/global-issues/migration, consulté le 25.03.2025.

On estime que 73,5 millions de personnes étaient déplacées à l'intérieur de leur propre pays. Autrement dit, la majorité des personnes déplacées de force restent dans leur pays.[11]

Les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire accueillent environ trois quarts des réfugiés et des personnes dans le monde qui requièrent une protection internationale.

En 2023, l'Union européenne comptait 446,7 millions d'habitant.es, dont 23,8 millions de ressortissant.es de pays tiers. Les réfugié.es représentaient 1,5% de la population totale de l'UE (suite à une augmentation importante due à la guerre en Ukraine)[12].

Pour rappel, la « protection temporaire » a été activée par décision du Conseil de l'Union européenne, en faveur des personnes fuyant l'Ukraine en raison du conflit armé. Ce régime particulier, octroyé pour la première fois, ouvre le droit à : un titre de séjour, l'accès au marché du travail et au logement, une assistance médicale, et l'accès des enfants à l'éducation. En novembre 2023, 4,2 millions de personnes en provenance d'Ukraine bénéficiaient de ce mécanisme[13]. En Belgique, depuis mars 2022, plus de 91 000 attestations de protection temporaire ont été délivrées[14].

Sans immigration, la population de l'Europe aurait diminué au cours des deux dernières décennies.

À noter enfin que, fin 2024, l'Espagne a adopté une réforme visant la régularisation de 900 000 travailleurs et travailleuses sans-papiers en trois ans.[15] Si elle répond avant tout à des besoins économiques, cette démarche prouve que l'orientation des politiques migratoires dépend fortement de la volonté des autorités.

En Belgique

Au 1er janvier 2024, la Belgique comptait 11 763 650 habitant.es, dont 14% d'étranger.ères[16]. Le solde migratoire[17] y est positif depuis longtemps. Selon les années, la proportion de femmes parmi les immigrants non-belges approche voire dépasse la moitié[18].

---

[11] www.unhcr.org/fr/tendances-mondiales et www.unhcr.org/refugee-statistics, consultés le 24.06.2025.
[12] commission.europa.eu/strategy-and-policy/priorities-2019-2024/promoting-our-european-way-life/statistics-migration-europe_fr#migration-to-and-from-the-eu, consulté le 26.02.2025.
[13] www.consilium.europa.eu/fr/infographics/ukraine-refugees-eu/, consulté le 20.09.2024
[14] statbel.fgov.be/fr/visuals/deplaces-ukrainiens, consulté le 27.02.2025.
[15] www.france24.com/fr/europe/20241221-en-espagne-le-gouvernement-souhaite-régulariser-900-000-sans-papiers-en-trois-ans.
[16] Myria, *Lettre d'information de février 2025*. Sont considérées comme étrangères les personnes n'ayant pas la nationalité belge ; parmi celles-ci, quasi deux-tiers sont citoyennes européennes.
[17] Le solde migratoire calcule la différence entre le nombre de personnes émigrées (qui ont quitté le sol belge) et immigrées (qui y sont arrivées).
[18] 51% en 2022, 46% en 2023, pour ne citer que les statistiques disponibles les plus récentes.

Concernant les demandes de protection internationale, plus de 29 000 personnes ont sollicité l'asile en Belgique en 2023, 32 662 en 2024[19]. En 2015, on atteignait 39 064 premières demandes (44 760 au total). Les chiffres récents sont donc importants mais pas inédits, ni surprenants vu le contexte international.

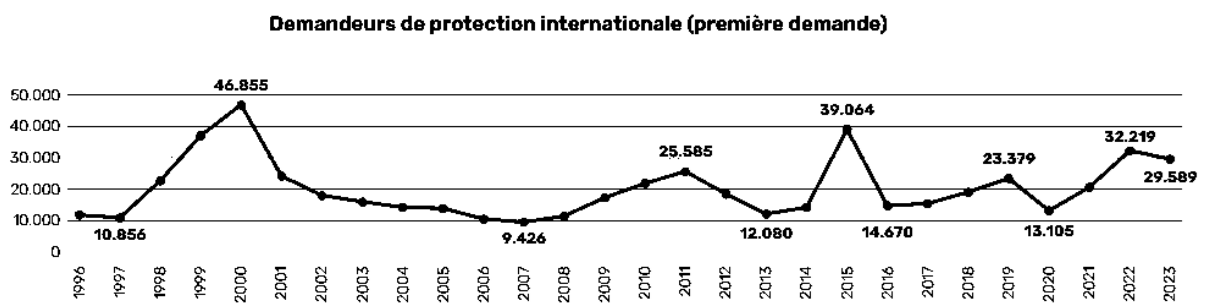

Source : Myria, 2024

Des autorités condamnées !

Même si le traitement des demandes d'asile nécessite des moyens importants, on n'assiste pas à une explosion des demandes de protection internationale[20]. Pourtant, malgré une augmentation de sa capacité d'hébergement, le réseau supervisé par Fedasil n'a pas pu fournir de places d'accueil à des milliers d'hommes isolés alors que ceux-ci avaient introduit une demande de protection internationale en bonne et due forme.

Ce problème persistant a entraîné des recours devant les tribunaux et de multiples condamnations à l'encontre des autorités belges. Il faut rappeler que cet hébergement n'est pas une disposition facultative ni un privilège mais bien une obligation légale[21].

Cette séquence est symptomatique d'une dérive alarmante, pas seulement à cause du défaut d'humanité qu'elle révèle, mais aussi en raison des atteintes assumées et répétées à l'état de droit. Le gouvernement belge s'est comporté dans cette affaire comme un voyou multirécidiviste qui ne serait jamais tenu ni d'appliquer sa peine ni de se mettre en conformité avec les règlements.

Limiter et trier, une tendance lourde

Indépendamment des données, ce sont surtout les discours qui ont changé, et par conséquent les opinions publiques. Si, par le passé, l'accueil des personnes en recherche de protection internationale était généralement perçu comme un devoir moral (et souvent un pied-de-nez aux régimes totalitaires, dont l'Union soviétique), la volonté affichée aujourd'hui est clairement de limiter les arrivées, indépendamment des motifs et au-delà du tri rigoureux qui s'opère déjà depuis des années entre les situations relevant de la « migration économique » ou de la « migration forcée ».

---

[19] Myria, *La migration en chiffres et en droits*, 2024, www.myria.be/fr/publications/la-migration-en-chiffres-et-en-droits-2024. Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides (CGRA), www.cgra.be/sites/default/files/statistiques_dasile_decembre_2024.pdf, janvier 2025.

[20] En dehors de l'accompagnement des Ukrainiens et Ukrainiennes, qui a donné lieu à des dispositions particulières en vertu de la protection temporaire.

[21] Devant l'inaction de l'État belge, la société civile a pourtant proposé plusieurs pistes de solutions, et certaines dispositions légales, dont un plan de répartition, ont été sciemment écartées par les autorités.

Ce narratif suppose qu'il existerait des catégories claires et figées, et qu'il suffirait ensuite d'accueillir (sobrement) les personnes susceptibles d'obtenir le statut de réfugiés, à l'exclusion de toutes les autres (si ce n'est certains profils hautement qualifiés). Cette évolution sera largement commentée au chapitre suivant.

Avant cela, il est important de se remémorer quelques événements-clés qui ont marqué ces dix dernières années : des naufrages meurtriers en mer Méditerranée à la percée de l'extrême droite, en passant par les initiatives citoyennes d'hébergement ou encore la signature du Pacte de Marrakech… Des dates importantes, donc, mais aussi des lieux emblématiques, qu'on qualifiera peut-être un jour de sanctuaires dédiés à la mémoire de celles et ceux qui y ont vécu, souffert et espéré.

2015-2025 : quelques faits marquants

Alan et Mawda ne sont pas morts par accident

Le premier avait trois ans. Il s'est noyé le 2 septembre 2015, de même que son frère et sa mère, dans une tentative désespérée pour gagner l'Europe, faute de voies sûres et légales. La mer Méditerranée est un cimetière et le restera tant qu'elle servira de ligne de démarcation plutôt que de trait d'union.

La seconde avait deux ans. Elle a été abattue dans la nuit du 16 au 17 mai 2018 sur les routes belges, d'une balle tirée par un policier dont le véhicule prenait en chasse la camionnette à bord de laquelle la fillette se trouvait, en compagnie de ses parents et d'autres personnes dépourvues de titre de séjour.

Ces deux tragédies auraient dû susciter une prise de conscience collective, comme le revendiquait cet édito poignant publié par *La Libre* le 3 septembre 2015, après que la photo d'Alan eut fait le tour du monde.

« *La réalité dure, crue est là. Il faut arrêter le massacre. Ensemble les Occidentaux doivent faire pression sur leurs responsables politiques pour qu'ils agissent. Pas avec des discours et des petites mesurettes. Mais avec ambition. Il faut rapidement définir un plan européen d'accueil 'majeur'.* […]

La question est de savoir si, passé le moment d'émotion, les citoyens européens se détourneront du problème des réfugiés ou si, conscientisés par les médias, par les responsables politiques, patronaux, syndicaux, par les associations, ils maintiendront à l'endroit des réfugiés une solidarité sincère et permanente. C'est ce qu'il faut espérer. En souvenir des réfugiés morts en quête de liberté. »[22]

Dix ans plus tard, c'est tout le contraire qui s'est produit : à force de matraquage, les idées de rejet poussées par l'extrême droite ont pollué les esprits, au point d'être reprises par d'autres partis dits démocratiques. Aujourd'hui, le même article serait probablement assailli de toutes parts, par des trolls sur les réseaux sociaux et peut-être par des politiques peu scrupuleux.

[22] F. VAN DE WOESTYNE, *Edito : détourner le regard de cette photo, c'est se détourner du drame*, www.lalibre.be/debats/edito/2015/09/03/edito-detourner-le-regard-de-cette-photo-cest-se-detourner-du-drame-AG6C2DAEZZHAVPTMTGLTHU74BI/, 03.09.2015.

2015-2025 en quelques événements-clés

Le 19 avril 2015, ± 800 personnes perdent la vie dans un naufrage au large de Lampedusa ; ce drame particulièrement meurtrier succède à de nombreux précédents.

Le 2 septembre 2015, Alan Kurdi, un enfant syrien de trois ans, meurt noyé, de même que son frère et sa maman, en tentant de rejoindre l'Europe. Les photos de sa dépouille font le tour du monde, suscitant une vague d'émotion.

Le 16 mars 2016, un accord est signé entre l'UE et la Turquie. Celle-ci doit freiner les migrations depuis son territoire et accepter le retour sur son sol des migrants ayant franchi la frontière entre la Turquie et la Grèce. En contrepartie, l'UE versera deux tranches de 3 milliards d'euros afin de contribuer aux frais d'accueil de ces réfugiés.

Le 24 octobre 2016, la « Jungle de Calais » est démantelée. Plusieurs milliers de personnes vivaient dans ce campement, parfois décrit comme le plus grand bidonville d'Europe, dans l'espoir de gagner la Grande-Bretagne.

Le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (ou Pacte de Marrakech) est adopté le **19 décembre 2018** par l'Assemblée générale des Nations unies. Opposée à cet accord international, la N-VA quitte le gouvernement Michel.

2015 — 2016 — 2017 — 2018

« *Wir schaffen das* » (« *Nous y arriverons* ») ! La chancelière allemande Angela Merkel prononce cette phrase le 31 août 2015, évoquant l'accueil et l'intégration de nombreux réfugiés, en provenance notamment de Syrie.

La Plateforme Citoyenne de Soutien aux Réfugiés naît en septembre 2015. Elle coordonne des initiatives individuelles et collectives visant à fournir un accueil inconditionnel ainsi qu'une assistance et des informations.

Le 22 mars 2016, des attentats sont perpétrés à l'aéroport de Zaventem et à Bruxelles, dans une rame du métro à la station Maelbeek. Revendiqués par le groupe terroriste État islamique, ils s'ajoutent aux attaques du 13 novembre 2015 à Paris. Le bilan définitif fait état de 35 morts (hors kamikazes).

Lancée à l'automne 2017 à l'initiative du CNCD-11.11.11, la campagne « Rendons notre commune hospitalière » invite les autorités locales à sensibiliser leur population aux questions migratoires, et à améliorer concrètement l'accueil des migrant.es.

Le 9 septembre 2020, le camp de Moria, sur l'île grecque de Lesbos, est dévasté par un incendie, semant la panique parmi les plus de 12 000 migrant.es qui y étaient entassés dans des conditions sordides.

Le Pacte européen sur la migration et l'asile est adopté le 14 mai 2024. Sous prétexte de garantir que l'UE dispose de frontières extérieures solides et sûres, il prévoit notamment un filtrage rigoureux.

Depuis l'automne 2021, l'État belge a été condamné plusieurs milliers de fois pour manquement à ses propres règles en matière d'accueil des demandeurs de protection internationale.

Le 9 juin 2024, l'extrême droite fait une percée significative aux élections dans de nombreux pays de l'UE.

2020 · 2021 · 2022 · 2024 · 2025

Une enfant de deux ans prénommée Mawda est tuée, dans la nuit du 16 au 17 mai 2018, par le tir d'un policier lors d'une course-poursuite avec la camionnette où elle se trouvait, parmi une vingtaine de migrant·es.

En novembre 2020, instrumentalisé.es par le président biélorusse, des milliers de migrant.es se retrouvent bloqués dans le froid, derrière des grillages barbelés à la frontière avec la Pologne.

Le 4 mars 2022, l'UE active la directive de protection temporaire en faveur des millions d'Ukrainiens qui fuient leur pays, envahi par les troupes russes.

Élu président des États-Unis pour la seconde fois, Donald Trump concrétise sa rhétorique anti-migrant.es en procédant à des expulsions médiatisées dans les jours qui suivent son investiture, le 20 janvier 2025.

L'accord du nouveau gouvernement fédéral belge, conclu le 31 janvier 2025, prévoit un durcissement de la politique en matière d'asile et de migration.

INTÉGRATION PARTAGE DIGNITÉ

FUITE ASILE PROTECTION

Face à l'extrême droite, la lutte s'organise

Malgré les nombreuses mobilisations en faveur d'un accueil digne de ce nom, qui donnèrent notamment naissance à la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés (aujourd'hui appelée « BELRefugees »), les eaux saumâtres d'une fascisation des discours et de l'action politiques se sont répandues un peu partout en Europe.

Les victoires de l'extrême droite, dans les urnes comme dans les esprits, ne se sont pas produites par hasard. Elles surgissent d'une imprégnation méthodique de ses idées dans l'espace public et médiatique[23] ; une stratégie facilitée par les réseaux sociaux mais aussi par le concours de personnalités influentes[24].

La solidarité ne l'a pas toujours emporté. Cependant, elle demeure vivace, comme une fleur qui pousse dans les fissures des rochers et des murs[25]. Les appels à résister se multiplient, de même que les initiatives visant à informer, à décoder, pour lutter contre l'indifférence et passer à l'action.

[23] R. PINTO, *Extrême-droitisation : aussi une question de communication*, Namur, Cefoc, analyse 3, mai 2024. https://www.cefoc.be/IMG/pdf/analyse_3_mai_2024.pdf
[24] S. SAQUÉ, *Résister*, Paris, Éditions Payot, 2024.
[25] Action Vivre Ensemble, *Là où poussent les saxifrages*, janvier 2023.

Portrait : Enza Di Sciacca

Rupture et *construction* sont les deux mots que choisit Enza pour caractériser son propre parcours, ancré en elle : « *L'expérience migratoire ne s'arrête pas aujourd'hui, cela fait partie de toi jusqu'au jour où tu n'es plus là.* »

Enza quitte l'Italie à l'âge de seize ans. « *J'étais en pleine adolescence. J'avais des rêves, des projets.* » Laisser derrière soi ses connaissances, son école, n'est pas aisé, mais loin de sombrer dans la fatalité, Enza découvre le contexte social belge et s'y fraie un chemin, ponctué de rencontres enrichissantes : jeunes du quartier du Bois-du-Luc, prêtres militants, familles d'origines et de confessions diverses…

Cette socialisation est un élément indispensable pour rompre l'isolement et jeter des ponts entre les différentes cultures, ce qu'Enza mettra à profit, notamment, par son engagement au sein du Service pastoral des migrations du diocèse de Tournai.

Attentive aux défis actuels concernant la migration, Enza nourrit son regard des évolutions observées tant en Belgique qu'en Italie. « *De plus en plus, on assimile 'migration' et 'danger'* », s'indigne-t-elle. Alors que la mobilisation permettait jusqu'à présent d'aller vers plus de reconnaissance et d'enrichissement mutuels, la tendance actuelle l'inquiète : « *Tout à coup, j'ai l'impression d'étouffer. On va en arrière ! Je le vis presque dans mes tripes, dans ma peau. J'avais l'impression qu'on allait toujours vers une évolution, et là on enlève. On reconnaît de moins en moins, on ne reconnaît même plus l'être humain.* »

À ses yeux, la répression est un non-sens : « *Si ces mêmes dépenses inutiles qui écrasent les gens étaient investies dans le parcours positif des migrants, pour les accueillir, pour une transformation positive multiculturelle, cela coûterait moins que ce qu'ils* [les gouvernements, ndlr] *dépensent actuellement.* »

Convaincue du rôle qu'ont à jouer les associations, Enza insiste sur l'importance d'une analyse construite sur la base de données correctes et d'un fond éthique. Face aux préjugés, « *des associations, des mouvements, des chercheurs doivent faire de la contre-information par rapport à ce sujet.* »

Si tu pouvais disposer d'une baguette magique, que ferais-tu ?

« Une vision différente. Du monde, de ton pays. Si tu as une vision d'ouverture, ton pays peut s'enrichir avec l'apport de toutes ces différences. »

Chapitre II

Migration et société à la loupe

Dans ce chapitre seront détaillés différents thèmes explorés par le groupe Migrensemble depuis 2015. Chaque rubrique propose en quelque sorte une « photographie », en choisissant l'un ou l'autre angle spécifique.

Tout d'abord, il est important de s'arrêter sur le choix des mots, car ceux-ci sont lourds de sous-entendus ; c'est le cas, par exemple, du terme « crise ». Ensuite, le focus sera mis sur deux importantes catégories de la population migrante, les plus jeunes et les femmes, ainsi que sur deux enjeux majeurs, le logement et l'emploi.

Pour le confort de lecture, dans chaque section seront encadrés : une idée visant à mieux discerner la situation (signalée par la mention « À la loupe » 🔍), ainsi qu'une initiative mise en lumière (précédée d'une ampoule 💡).

Crise des réfugiés ou crise des préjugés ?

À la loupe

Alors que les motifs des migrations s'entremêlent, la politique migratoire européenne s'articule autour d'une logique de « tri », avec un lexique qui lui est propre, et souvent au détriment des droits humains.

On se rappelle souvent l'année 2015 comme une période marquée par une « crise des réfugiés » ou une « crise des migrants ». Pendant plusieurs mois, les images de milliers de Syriens et Syriennes fuyant la guerre étaient alors proposées au public européen, suscitant des émotions contrastées (allant de l'empathie à l'hostilité, en passant par la peur).

C'est dans ce contexte qu'à la suite de la chaîne de télévision *Al Jazeera*, beaucoup tiendront à marquer une distinction entre « réfugiés » et « migrants », les premiers étant supposés fuir les persécutions, quand les autres rechercheraient avant tout des avantages économiques. Or, tant l'usage du mot « crise » que la distinction artificielle entre « réfugiés » et « migrants » posent problème. Pourtant, cette logique de tri est devenue l'axe principal de la politique migratoire au sein de l'Union européenne.

« Crise », un mot omniprésent… et inadéquat

Comme ce fut expliqué dans une précédente étude du Cefoc[26], « *la crise est couramment perçue comme une menace, un danger imminent, une cause d'insécurité devant un avenir incertain. Elle fait peur du fait de l'incertitude quant à son issue* […]. *Elle peut provoquer aussi de la sidération, surtout quand elle surgit de façon imprévue.* […] *Face à la crise domine le sentiment d'impuissance. Impuissance d'action ou de réaction, impuissance aussi à penser, à analyser et à imaginer des issues positives.* »

C'est chargé d'autant de sous-entendus négatifs que ce terme accompagne fréquemment – et jusqu'à l'abus – l'adjectif « migratoire », depuis plusieurs années. En effet, « *le lien entre migration et crise est tel que la plupart des études consacrées aux migrations comportent désormais une mise en garde préalable sur le terme de* crise *ou sur l'expression* crise migratoire*, rappelant que le cadrage n'est pas neutre et qu'il convient dès lors de le mettre à distance. De fait, ce mot produit une grille de lecture à la fois orientée et contestée.* »[27]

Loin d'être sans effet, ce vocabulaire, à force de répétitions, peut façonner l'opinion publique, autant qu'il véhicule certaines idéologies. Pourtant, ce cadrage est globalement peu remis en

[26] V. DELLA PIANA coord., *Covid-19, quatre ans après : le retour à la « vie normale » ?*, Namur, Cefoc, 2024, p.30.
[27] L. CALABRESE, C. GABORIAUX et M. VENIARD, *L'accueil en crise : pratiques discursives et actions politiques*, Mots. Les langages du politique, n° 129, 01.07.2022, http://journals.openedition.org/mots/29775.

question par les médias. Or, comme l'expliquent Laura Calabrese[28] *et al.* c'est bien cette façon d'aborder la situation qui a légitimé au niveau politique « *une approche sécuritaire de la migration* [...] *et avec elle de multiples entorses aux droits fondamentaux* ». C'est toujours le même schéma qui s'applique aujourd'hui… et cela n'est pas sans lien avec la montée en puissance des courants xénophobes car « *imposer l'idée que les flux migratoires constituent ou provoquent une crise revient à susciter des peurs que les partis d'extrême droite n'ont aucun mal à entretenir et à instrumentaliser.* »

Non seulement cette terminologie n'est donc pas neutre, mais de plus elle est inadéquate. Alors qu'une crise est censée représenter un événement brusque, souvent imprévu, « *l'épisode migratoire commencé en 2015 était en effet tout sauf inattendu vu l'instabilité politique de plusieurs régions du monde et le nombre d'exilés constaté depuis au moins 2012.* »[29] Par le passé, d'autres déplacements importants de population n'ont pas été lus à travers ce prisme ; il s'agit donc d'un choix, plus ou moins délibéré selon les cas.

Une distinction plus idéologique que lexicale

Plus globalement, c'est l'ensemble du lexique employé pour parler de migration qui impose à la fois de la prudence et de la rigueur. Les différentes définitions ne seront pas détaillées ici – d'autres ouvrages s'y emploient – pour accorder davantage d'attention à la façon dont ces mots sont perçus et utilisés.

Des catégories comme « étranger », « réfugié », « primo-arrivant », etc., sont entrées dans le langage courant, mais il faut bien comprendre qu'elles « *sont le produit d'une histoire, de débats, d'idéologies qui se sont imposées au fil du temps* »[30], ainsi que l'explique Laura Calabrese.

C'est ce que rappelle aussi la sociologue Karen Akoka. Ainsi en est-il du statut de « réfugié », institué en 1951 par la convention de Genève et désignant quelqu'un qui craint des persécutions[31]. Or, cette définition aurait pu être différente. Elle résulte d'un arbitrage à l'avantage du bloc occidental, par rapport au bloc soviétique, celui-ci défendant plutôt l'idée d'accorder ce statut aux victimes de violences sociales et économiques.

La distinction entre « migrant » et « réfugié », telle qu'on la conçoit de nos jours, traduit une « *hiérarchie des valeurs* », sur laquelle repose la grille d'analyse qui permet aux organismes dont c'est la fonction de distinguer les personnes qui peuvent prétendre à ce statut et celles qui n'y ont pas droit. Toutefois, séparer les causes des migrations n'est pas toujours simple… ni pertinent. Karen Akoka observe que « *la grande majorité des exilés fuient une situation imbriquée, incluant l'individuel et le collectif, ce que les institutions ne reconnaissent pas.* »[32]

D'autres analystes partagent cette conviction. Ainsi le politologue François Gemenne explique-t-il que « *les motifs de migration sont multiples, se cumulent et s'influencent mutuellement*. » Pour ce spécialiste des migrations et du climat, isoler les facteurs économiques, politiques et environnementaux n'a donc pas de sens. À ses yeux, « *la convention de Genève reste*

---

[28] Laura Calabrese est titulaire de la Chaire de communication multilingue à l'Université libre de Bruxelles, où elle donne cours d'analyse du discours, sociolinguistique et communication.
[29] *Ibid.*
[30] L. CALABRESE, *Réfugié, migrant, dubliné. Les mots des migrations*, dans Revue Projet, n° 377, 2020, https://shs.cairn.info/revue-projet-2020-4-page-29?lang=fr.
[31] Du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un groupe social ou de ses opinions politiques.
[32] K. AKOKA *et al.*, *Ce n'est pas une crise des migrants mais des politiques d'hospitalité*, Revue Projet, 2017/5 N° 360,. CAIRN.INFO, 2017, p.77-83, https://shs.cairn.info/revue-projet-2017-5-page-77?lang=fr.

évidemment un outil essentiel pour protéger les réfugiés », mais en faire un outil d'opposition entre différentes typologies de personnes migrantes est insensé, « *comme si la migration des uns était plus légitime que celle des autres, et comme si nous pouvions nous ériger en juges de cette légitimité.* »[33]

Des mots et des maux

La procédure de « tri » basée sur ces définitions artificielles est contraignante, stressante, pour les personnes qui espèrent obtenir une protection internationale. Au final, l'asile en deviendrait presque un « privilège » accordé à celles et ceux qu'on estimera répondre aux critères, alors que « *la nature fluctuante des définitions et des interprétations souligne bien qu'au final la qualité de réfugié réside moins dans le vécu ou l'histoire de la personne que dans le processus de désignation.* »[34]

Pour Karen Akoka, cette dichotomie entre « réfugié » et « migrant », au-delà de ses implications juridiques, sert avant tout une vision idéologique : « *nos dénominations sont bien le reflet de constructions politiques.* »

On peut dresser les mêmes constats en analysant l'emploi récurrent de termes impersonnels évoquant une masse homogène (« afflux », « vague migratoire »), l'usage d'une typologie sécuritaire (« centres fermés », « contrôle ») ou encore les étiquettes d'« illégaux » et de « clandestins »… En opérant de la sorte, « *c'est nous qui labellisons l'immigration comme un problème* »[35], dénonce encore la sociologue.

« Il n'y a pas de crise des migrants, ni de crise des réfugiés, mais bien une crise des politiques d'hospitalité et de solidarité. »

Karen Akoka

Responsabilité médiatique

Si la responsabilité politique ne fait aucun doute, le traitement médiatique n'est pas innocent non plus. Outre certaines imprécisions dans leur façon de présenter les migrations, trop de médias *mainstream* se rendent coupables de différents travers (rarement remis en question).

Premièrement, comme le souligne Laura Calabrese[36], il y a dans le discours journalistique une « *tendance lourde* » à « *présenter le phénomène migratoire sous le prisme des chiffres, ce qui a pour effet de créer une image de la migration comme un phénomène débordant, incontrôlable.* »

Deuxièmement, la même chercheuse pointe la façon dont les médias répercutent la parole politique, « *souvent sans la contextualiser ou la remettre en question* ». À l'inverse, les premiers concernés – à savoir les personnes migrantes – disposent de peu d'espaces d'expression.

Troisième discordance : beaucoup de médias s'appuient sur une imagerie puissante et spectaculaire, qui tend à tordre la réalité et met l'accent sur l'émotion au détriment de l'analyse.

---

[33] F. GEMENNE, *On a tous un ami noir*, Paris, Hachette Pluriel Reference, 2022, p.231.
[34] K. AKOKA, *op. cit.*
[35] *Ibid.*
[36] L. CALABRESE, *op. cit.*

Ces réflexions s'appliquent à la presse belge mais bien pire est la situation dans l'Hexagone, où certains médias, sous la coupe de Vincent Bolloré, sont carrément mis au service de ce que le milliardaire réactionnaire présente comme son « *combat civilisationnel* »[37].

> ***« L'extrême droite est aux portes du pouvoir. Dans les urnes comme dans les esprits, ses thèmes, son narratif et son vocabulaire s'imposent. »***
>
> Salomé Saqué

Cette bataille médiatique a, il faut bien le dire, tourné à l'avantage de l'extrême droite, ces dernières années. Ce n'est pas faute d'avoir attiré l'attention sur la banalisation de cette grille de lecture dangereuse. De longue date, François Gemenne s'en offusque : « *Plus personne n'est choqué par l'idée de* 'trier' *les migrants. De même, toute une série de mots qui nous paraissaient inacceptables et propres au lexique de l'extrême droite il y a peu font désormais partie de notre vocabulaire. Tout le monde à gauche comme à droite parle de* 'l'appel d'air'. *Dans un an* [cette interview remonte à 2018, ndlr.]*, on parlera sans problème du* 'grand remplacement'. [...] *Tout recule à vitesse grand V. L'extrême droite impose extraordinairement rapidement toutes ces mesures, tout son agenda, tout son champ lexical.* »[38]

Une concurrence exacerbée par les inégalités

Aujourd'hui, on est désormais passé à l'étape suivante de cette logique de tri, celui-ci ne s'effectuant plus seulement sur le territoire européen mais aussi en amont. L'accord passé entre l'Union européenne et la Turquie en 2016 a entériné ce changement, en restreignant l'accès au territoire européen pour les demandeurs et demandeuses de protection internationale en provenance de Syrie. C'est la même logique de limitation des arrivées qu'entend appliquer le gouvernement belge, déterminé à « *maîtriser l'afflux de migrants* » et à « *réduire sensiblement et structurellement le nombre d'arrivées de demandeurs d'asile* ». Les partis de l'Arizona appuient leur argumentaire sur un accord truffé d'allusions à « *la migration illégale non contrôlée* »...[39]

En somme, c'est toujours le même narratif qui s'impose et se répand, d'autant plus facilement que le terreau y est propice. Il est important de souligner que le sentiment de « crise » est aussi l'un des fruits (pourris) des inégalités sociales et économiques. Celles-ci « *exacerbent la concurrence et engendrent une tension, une comparaison permanente, un besoin d'exister au regard des autres, avec un impact sur les relations sociales, le stress, l'estime de soi.* »[40]

Ce contexte explique en partie le regard porté sur l'immigré, perçu comme un concurrent, quelqu'un qui viendrait s'intercaler dans la hiérarchie et menacer la place qu'on y occupe (en matière d'emploi, de sécurité, de mode de vie...). Par le prisme des migrations, c'est le fonctionnement global des sociétés qui est questionné. Dans un monde interconnecté, justice migratoire et justice sociale sont deux objectifs indissociables.

---

[37] S. SAQUÉ, *op. cit.*, pp. 43-53.

[38] Entretien avec F. GEMENNE, *Migrants : « Le changement climatique est une persécution que nous, Occidentaux, infligeons aux plus vulnérables »*, 25.11.2018, https://reporterre.net/Migrants-Le-changement-climatique-est-une-persecution-que-nous-Occidentaux.

[39] *Accord de coalition fédérale 2025-2029 pour la Belgique.*

[40] R. PINTO, *La « crise » des réfugiés : chiffres et paradoxes*, dans Atout Sens, n° 29, décembre 2017, p.9.

À mettre en lumière

De nombreux chercheurs et chercheuses sont cités tout au long de cette étude, qui s'emploient à objectiver l'analyse des phénomènes migratoires. Les mêmes sont régulièrement interviewés, ce qui implique une exposition publique qui n'est pas sans risque, dans un climat d'hostilité ambiante à l'égard des personnes qui tentent de remettre en question le durcissement des politiques migratoires.

Ce sont souvent/pour partie des financements publics qui permettent ces recherches universitaires, y compris quand le résultat est critique envers le politique, ce qui est plutôt un indice de bonne santé démocratique[41].

Toutes ces frontières de barbelés
Tous ces cercueils
De liberté
Déchirent ta peine
*Et crachent sur la flamme de ton espoir **

[41] Les mesures engagées contre certains domaines de recherche, dès le début du second mandat de Donald Trump à la Maison Blanche, démontrent que ce principe est loin d'être acquis d'avance.

À la loupe

La méfiance qui régit les politiques migratoires a des répercussions particulièrement dommageables pour les publics vulnérables, y compris les plus jeunes. Une approche basée sur les droits des enfants est indispensable pour répondre aux exigences spécifiques de leur développement, en toute sécurité.

Le classement des immigré.es dès leur entrée sur le territoire répond en priorité à des critères administratifs, plutôt qu'aux besoins des arrivant.es. Cette situation est particulièrement inquiétante concernant les plus jeunes.

Des étiquettes et des méthodes contestables

MENA signifie « Mineur étranger non accompagné ». Comme l'ensemble du lexique concernant les migrations, cet acronyme s'est banalisé, tout comme la méfiance à laquelle ces jeunes sont exposés dès leur arrivée[42].

C'est particulièrement le cas lorsqu'on recourt au triple test osseux afin de déterminer leur âge, partant du présupposé qu'une partie d'entre eux essayent de frauder pour échapper à la procédure prévue pour les adultes. Cette méthode, contestée sur le plan scientifique autant qu'au niveau éthique, pourrait pourtant être abandonnée au profit d'une approche pluridisciplinaire[43].

Dans un avis publié début 2025[44], le Délégué général aux droits de l'enfant prenait distance par rapport à cette vision institutionnelle. Pour Solayman Laqdim, l'appellation MENA « *insiste sur leur statut administratif – celui d'*étranger *– et occulte en partie la complexité de leur situation d'exil et leur vulnérabilité en tant qu'enfant.* » Cela perpétue, selon lui, « *une catégorisation discriminante qui freine leur accès aux dispositifs d'aide spécialisée.* »

Il s'agit donc de changer d'approche[45], pour changer de pratiques, en mettant l'accent sur la protection et l'accompagnement de ces jeunes, afin de leur procurer de la stabilité, un suivi personnalisé et la possibilité de se projeter à long terme.

---

[42] Loin d'être un phénomène anecdotique, l'arrivée de mineurs isolés sur le territoire belge a concerné 2 345 demandeurs de protection internationale (plus de 800 ont ensuite été estimés majeurs). Voir : www.cgra.be/fr/actualite/statistiques-decembre-bilan-2024.

[43] La Belgique a d'ailleurs été condamnée en mars 2025 pour avoir pratiqué un test osseux sur une ressortissante guinéenne alors que cette pratique ne devrait être utilisée qu'en dernier ressort. Voir : www.rtbf.be/article/la-cour-europeenne-des-droits-de-l-homme-condamne-la-belgique-pour-un-test-osseux-sur-une-demandeuse-d-asile-11513847.

[44] *Avis du Délégué général aux droits de l'enfant relatif à la situation des Mineurs (étrangers) non accompagnés*, 27.02.2025 : www.defenseurdesenfants.be/sites/default/files/inline-files/20250227-avis-du-delegue-general-aux-droits-de-l-enfant-relatif-a-la-situation-des-mineurs-etrangers-non-accompagnes.pdf.

[45] Le Délégué général aux droits de l'enfant propose par exemple l'appellation d'« enfant en situation d'exil ».

À ce titre, le Délégué aux droits de l'enfant s'inquiète de certaines mesures préconisées par le gouvernement fédéral belge. Au lieu de réduire les Initiatives locales d'accueil (ILA)[46] comme le voudrait la coalition Arizona, ne faudrait-il pas renforcer ce type d'hébergement plus qualitatif que les centres collectifs, notamment pour les publics vulnérables ?

> ***« Au regard des mesures prévues par l'accord de coalition fédérale, les enfants et les jeunes en situation d'exil risquent d'être marginalisés et exclus de la société avant même d'y trouver leur place. »***
>
> Solayman Laqdim

Solayman Laqdim réclame des mesures structurelles, pour empêcher les violences et les abus subis par les enfants et les adolescent.es en situation d'exil, ainsi que l'amélioration de leurs conditions d'accueil : des dispositions élémentaires devraient être prévues, comme la formation adéquate du personnel encadrant, la diminution du nombre de personnes par chambre et l'amélioration de l'alimentation en centre d'hébergement.

L'intérêt prioritaire des enfants implique aussi d'interdire définitivement d'en détenir en centres fermés.

Parole aux jeunes

En novembre 2017, le groupe Migrensemble organisait une soirée de réflexion et d'échange sur le thème « Enfants sans frontières ».

À l'entame de cette activité était diffusée une vidéo réalisée par Unicef Belgique[47], dont le propos reste interpellant aujourd'hui. Les voix des jeunes qui y prennent la parole ont documenté, avec d'autres, un rapport publié en 2018[48]. Les quelques paroles citées ci-après en sont issues.

Sans verser dans le pathos, il est utile de mentionner que « *nombreux sont les enfants réfugiés qui ont été exposés à la guerre et à l'insécurité*, rappelle le rapport. *D'autres ont été confrontés à la violence et aux discriminations ; aux inégalités, à la pauvreté. Presque à chaque fois, l'exil est lié à une expérience traumatisante. Le récit d'enfants qui ont fui la guerre est glaçant.* »

Une Syrienne de 17 ans l'expliquait en ces termes : « *La guerre peut arriver très soudainement. Un jour, tout va bien, et le jour suivant, tu as perdu tout ce que tu avais construit pour ta vie. Quand la guerre arrive dans ton pays, elle amène la faim, la peur et l'insécurité. Des personnes autour de toi meurent, tes parents, tes amis et même tes professeurs*. »

Si les routes migratoires sont pleines de dangers, « *leur terre de refuge est celle de l'espoir* ». Encore que l'accueil ne soit pas toujours optimal : « *Pour moi, le principal problème, c'est que les Belges ne connaissent pas les réfugiés*, indiquait un Afghan de 17 ans. *Une fille dans ma*

---

[46] Les ILA sont des structures d'accueil individuelles gérées par les CPAS, au sein desquelles les demandeurs de protection internationale reçoivent une aide matérielle (gîte, couvert et accompagnement). Voir : https://www.fedasil.be/sites/default/files/ouverture_dune_initiative_locale_daccueil_ila.pdf.

[47] *Où est notre enfance, où est notre futur ?*, à voir sur www.youtube.com/watch?v=vvsZKJj9HcU.

[48] Unicef, *What do you think ? Les enfants migrants et réfugiés en Belgique prennent la parole*, 2018.

classe me prenait pour quelqu'un qui venait d'un autre pays. Elle ne comprenait pas bien. Les gens ne savent pas d'où on vient et ils pensent n'importe quoi de nous. »

Outre le stress qu'elle engendre, la procédure impacte aussi tout le développement personnel. « *Je n'arrive pas à me concentrer sur mes études*, expliquait un autre ; *ça me pèse tellement de ne pas savoir ce qu'il adviendra de moi après la procédure. Que se passera-t-il avec ma famille ?* »

« J'ai un cœur. Vous avez un cœur. Vous avez des sentiments. J'ai des sentiments. S'il vous plaît, regardez-moi de cette manière. Je suis un être humain. »

Z.

Bien sûr, et fort heureusement, tous les parcours migratoires ne sont pas consécutifs à des conflits armés. Et même dans ce cas, certains peuvent être facilités par une procédure de regroupement familial ou l'ouverture de couloirs humanitaires, par exemple. Toutefois, ces témoignages sont là pour insister sur l'indispensable primauté de l'humain – ce qui n'est malheureusement pas le cas en matière de politiques migratoires.

À la lecture de ces lignes, peut-on légitimement être fiers des « progrès » accomplis depuis lors ?

À mettre en lumière

Longtemps active auprès des enfants hébergés au centre Fedasil de Jumet, l'association TEP (alias « Tout est possible ») s'implique aujourd'hui au sein du quartier de Marcinelle où se trouvent ses locaux.

Elle propose des animations durant les périodes de congés scolaires, tout en menant des modules de citoyenneté à destination des adultes engagés dans un parcours d'intégration.

Avec peu de moyens, TEP incarne la richesse du multiculturalisme. Son état d'esprit positif et constructif a été justement récompensé il y a quelques années par le Mérite Associatif[49] du « vivre-ensemble ».

*Je suis tous ces enfants que la mer a pris **

[49] Initiative organisée par la Maison des Associations et de la Participation (MPA) dans le but d'encourager et de visibiliser le tissu associatif dans la région de Charleroi.

Un toit pour toi… Un toit pour tous !

À la loupe

Le droit au logement a beau être fondamental, il n'est pas garanti pour une grande partie de la population. Parmi les laissé.es-pour-compte, on trouve bon nombre de personnes étrangères. En bas de l'échelle se trouvent celles et ceux qui n'entrent pas dans les « bonnes » rubriques administratives, qu'ils soient dépourvus de documents en règle, en transit vers d'autres horizons ou volontairement délaissés par les autorités.

D'où qu'on vienne, l'accès à un logement décent est primordial. Tout individu a besoin d'une habitation pour s'épanouir pleinement.

Alors qu'il pourrait être l'objectif d'une convergence des luttes, cet enjeu crucial donne parfois lieu à une compétition malsaine entre personnes originaires « d'ici » et « d'ailleurs ».

Diviser pour mieux régner

Typique d'une société inégalitaire, une opposition persiste dans les esprits entre laissé.es-pour-compte du système… C'est qu'on l'a entendue, cette question : ne faudrait-il pas venir en aide des sans-abris d'ici, au lieu d'accueillir les réfugiés ou les étrangers ?

À l'inverse, beaucoup ont insisté pour dénoncer les mécanismes d'exclusion et d'appauvrissement dans leur ensemble. Des initiatives ont démontré qu'il était possible de combiner ses efforts et de mener des luttes communes. Par exemple, des actions pour l'hébergement des demandeurs d'asile laissés à la rue ont aussi été l'occasion de réclamer un « logement pour tous »[50].

Souvent, la demande d'une politique d'accueil plus juste accompagne une approche plus complète des solidarités dans la société. Tant en matière de migration que de logement, l'enjeu n'est pas seulement celui de la générosité interpersonnelle ; il s'agit de questions politiques, qui réclament de la proactivité de la part des pouvoirs publics.

Au carrefour des inégalités

Si le logement est censé représenter un droit fondamental, garanti pour l'ensemble de la population, force est de constater que les exclus sont nombreux, au rang desquels l'on retrouve bon nombre de personnes dépourvues de titre de séjour en règle, ou coincées dans les limbes d'une procédure de demande de protection internationale.

S'il est difficile d'étayer cette analyse avec des données précises, on sait néanmoins que pas mal de sans-abris sont aussi sans-papiers. L'écrire de la sorte contribue d'ailleurs à

[50] S. ANARAKI, *Déplacés, sans abri et politiquement inactifs. Entretien avec 3 canapés*, dans Le Journal de Culture & Démocratie, n° 59, novembre 2024, p.9.

déshumaniser ces personnes, placées à la marge de la société par le cumul des difficultés, parce qu'elles ne rentrent pas dans les rubriques adéquates.

C'est à un manque de reconnaissance similaire que sont confrontés ceux et celles qui traversent les frontières territoriales mais qu'on ne peut classer dans les catégories administratives préétablies. Ainsi a-t-on inventé le terme de « transmigrants » qui, sans ouvrir le droit à un quelconque statut, regroupe de manière aléatoire les personnes « en transit » via un État, sans intention de s'y installer ni d'y demander l'asile, mais bien dans l'espoir d'en gagner un autre.

Ainsi, plusieurs initiatives ont vu le jour, ces dernières années, pour porter assistance aux personnes laissées sur le carreau. C'est le cas, singulièrement, de celles et ceux qui transitent par la Belgique dans l'espoir de gagner le Royaume-Uni. Le manque d'infrastructures prévues pour ce cas de figure – fréquent – en a contraint un nombre considérable à faire avec les moyens du bord ; se sont formés alors des campements rudimentaires, dans les bois, souvent à proximité d'aires d'autoroutes où ces personnes espèrent embarquer à bord de camions pour la Grande-Bretagne.

Des structures nées dans ce contexte ont ensuite été sollicitées pour accueillir les demandeurs d'asile auxquels l'État, via l'agence Fedasil, n'a pas pu (ou n'a pas voulu) accorder d'hébergement (voir ci-après). C'est le cas, par exemple, de la maison d'accueil sonégienne fondée par le Collectif citoyen d'aide aux migrants, ou encore de La Cantine Famennoise dans la région de Rochefort. Dans ce cas, c'est encore une fois la solidarité des particuliers qui pallie le manque de bonne volonté de la part des autorités. Une récurrence ces dernières années !

Solidarités chaudes *versus* hostilité glaçante

Fournir un toit aux personnes poussées sur le chemin de l'exil a été la préoccupation première des milliers de citoyens et de citoyennes qui se sont rassemblés sous la houlette de la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés (et d'autres initiatives similaires) pour les accueillir, souvent à domicile.

Les portes de ces foyers se sont ouvertes, de manière désintéressée, pour proposer un abri à des inconnus qui, pour beaucoup, passaient par la Belgique avant de s'orienter vers d'autres horizons. Laissées à l'abandon par les autorités, quand elles n'étaient pas pourchassées par les forces de l'ordre, un grand nombre de personnes ont bénéficié de cet élan de générosité inspiré par une forme d'humanisme sans couleur politique – mais pas apolitique pour autant, car il s'agissait aussi d'une manière de prendre le contrepied des orientations voulues par le gouvernement.

L'objet n'est pas de revenir en détail sur cette séquence inédite et spectaculaire (particulièrement vive entre 2015 et 2020), mais de souligner comment, par la conjonction de différentes énergies, il est possible de rendre les itinéraires migratoires plus hospitaliers, en dépit d'une franche hostilité de la part des autorités.

C'est bien souvent et avant tout une question de motivation. La finalité de ce mouvement était à la base assez simple : ne pas laisser des gens à la rue ou dans des campements de fortune, quelle que soit leur origine.

On pourrait établir un certain parallélisme avec la mobilisation des forces vives pour accueillir les Ukrainiennes et les Ukrainiens en 2022 – ces derniers bénéficiant (différence notable !) de la protection temporaire accordée par les autorités européennes dans leur ensemble.

Des atteintes aux droits qui rapportent des voix !

Après avoir évoqué ces solidarités, impossible toutefois de refermer cette rubrique sans évoquer l'inquiétante dérive observée dans le chef des gouvernements successifs.

Pour rappel, l'État belge est tenu de fournir un hébergement (ne fût-ce que sommaire) aux personnes qui sollicitent une protection internationale sur son territoire, le temps que le dossier soit examiné et qu'une décision soit prise. C'est Fedasil, l'Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile, qui est censée coordonner cette mission (avec l'appui d'autres opérateurs tels que la Croix-Rouge).

Or, depuis plusieurs années, et bien que le nombre de dossiers introduit n'ait pas atteint des records, c'est de manière totalement transparente et assumée que la Belgique n'a pas accordé ce droit à des centaines, puis des milliers, de demandeurs de protection internationale, des hommes isolés. Malgré de multiples condamnations suite aux recours introduits devant les tribunaux belges et internationaux, le gouvernement Vivaldi est demeuré inflexible[51].

De quoi servir un argumentaire « clé sur porte » à la coalition Arizona, formée début 2025 ! Pour concrétiser sa politique migratoire (« *la plus stricte de son histoire* »), le gouvernement belge a lancé des campagnes de dissuasion à l'attention des candidats à l'immigration, en mobilisant notamment des images de tentes plantées par des demandeurs de protection internationale laissés sans hébergement[52].

Cette instrumentalisation xénophobe d'un manquement à l'état de droit est bien plus un message adressé à un certain électorat qu'aux candidats à l'asile, car les mesures répressives ont un impact réduit sur les projets et les trajectoires migratoires. Pour preuve, cela fait maintenant plusieurs années que les images d'hommes isolés laissés à la rue circulent, et cela n'a pas eu d'impact significatif sur le nombre d'arrivées.

À mettre en lumière

Située à Bruxelles, l'association Convivial[53] concrétise sa vision d'une société multiculturelle et accueillante à travers de multiples services : aide sociale, accompagnement socioprofessionnel, tables de conversation…

L'asbl est agréée comme Bureau d'Accueil pour Primo-Arrivants et étrangers (BAPA). Elle met également en œuvre des actions de sensibilisation, au moyen de son module pédagogique « L'asile pas à pas ».

Consciente que le logement représente une étape cruciale pour entamer une nouvelle vie en Belgique, Convivial soutient les personnes réfugiées dans leurs démarches, que ce soit par l'information, la médiation, ou encore par des aides pour la garantie locative ou le premier mois de loyer.

*Avoir des droits, avoir un toit **

[51] Voir chapitre I de cette étude.
[52] P. WALKOWIAK et B. HUPIN, *« Ne venez pas en Belgique », dit le gouvernement De Wever aux migrants*, 21.03.2025, www.rtbf.be/article/ne-venez-pas-en-belgique-dit-le-gouvernement-de-wever-aux-migrants-11521499.
[53] www.convivial.be.

L'emploi, passeport pour l'intégration ?

À la loupe

Si l'accès à l'emploi constitue un atout pour accéder aux droits qu'une société inclusive est censée garantir, le contexte discriminatoire nuit au plein déploiement des potentialités de chacun.e. Au lieu d'entrer en concurrence, nationaux et étrangers ont tout à gagner à s'entraider pour revendiquer des droits égaux.

Un dynamisme lesté d'absurdité

Le taux d'emploi moyen des immigré.es était de 72% parmi les pays de l'OCDE[54] en 2023. La Belgique est à la traîne dans ce secteur.

Toujours au niveau de l'OCDE, le taux d'entreprenariat parmi les immigré.es est plus important que celui des personnes nées dans le pays. En 2022, un travailleur immigré sur sept était entrepreneur.

Ce dynamisme n'empêche pas des situations rocambolesques, comme la menace d'expulsion infligée à Sabine Amiyeme, bien qu'elle fût installée depuis treize ans en Belgique, où elle a ouvert un salon de coiffure et un restaurant. Placée en centre fermé car dépourvue de titre de séjour, celle-ci a été libérée, après avoir bénéficié du soutien de différents collectifs[55].

Cette *success story* au dénouement heureux est emblématique d'une forme d'absurdité : pourquoi, en effet – si ce n'est au nom d'une fermeté désincarnée –, infliger un tel traitement à une personne qui crée de l'emploi, paie ses cotisations et a tissé un solide réseau social sur le sol belge ?

Tout aussi aberrant est le stress causé à Aziza Salahova, violoniste privée de permis de travail alors qu'elle disposait de deux contrats dans des académies différentes ; or, en tant que travailleuse provenant d'un État hors de l'Union européenne, elle était tenue de percevoir un revenu minimum brut suffisant… auprès d'un seul employeur ![56]

Si les deux exemples cités ont finalement trouvé une issue positive, ils sont symptomatiques d'un climat de méfiance et d'une forme de violence administrative (à tout le moins). Ce poids rend encore plus critique un contexte déjà inégalitaire.

---

[54] Organisation de coopération et de développement économique, regroupant la plupart des pays à revenu élevé.
[55] O. THUNUS, *Sabine Amiyeme est libre et de retour à Liège*, www.rtbf.be/article/sabine-amiyeme-est-libre-et-de-retour-a-liege-11495961, 28.01.2025.
[56] C. LEGRAND, *Aziza, violoniste, se retrouve sans permis de travail car elle ne gagne « pas assez »*, 09.01.2025, www.rtbf.be/article/aziza-violoniste-se-retrouve-sans-permis-de-travail-car-elle-ne-gagne-pas-assez-11486547.

L'intégration par le travail ou le travail pour l'intégration ?

Année après année, les rapports d'Unia (voir encadré ci-dessous) soulignent la persistance de discriminations relatives à l'emploi, que ce soit à l'embauche ou sur le lieu de travail[57]. Ce problème n'explique pas à lui seul que la Belgique compte parmi les mauvais élèves européens en matière d'intégration des étrangères et des étrangers sur le marché du travail, mais pèse lourdement dans la balance. Des tests de situation permettent d'en apporter la preuve[58].

« J'ai du mal à comprendre comment c'est possible d'en arriver là, pour des problèmes administratifs. Je n'ai jamais voulu dépendre de la Belgique. Jamais je n'ai demandé une allocation de chômage, une aide du CPAS. J'ai deux masters, j'ai toujours travaillé. Et le métier que je fais, professeure de musique, est un métier en pénurie… »

Aziza Salahova

Cependant, forte d'une société civile foisonnante, la Belgique compte de nombreuses initiatives visant à promouvoir l'accès au travail pour toutes et tous. Alors que l'intégration socioéconomique est souvent présentée comme une contrainte ou comme un préalable, certaines organisations veulent inverser la logique en mettant tout le monde dans les conditions de déployer ses potentialités. C'est pourquoi Aurore De Keyzer[59], ancienne responsable de la CSC-Migrants, revendique avec d'autres de laisser les personnes immigrées « *accéder à l'emploi avec toutes les garanties* », ce qui leur permettrait de « *développer plus vite des compétences au niveau de la langue, de l'intégration et du vivre ensemble* », en étant « *plongés dans le bain du boulot* »[60].

Pour autant, si l'accès à un travail de qualité peut favoriser la cohésion sociale et le bien-être des individus, il doit aussi se faire dans un cadre respectueux des droits des travailleuses et des travailleurs migrants. Pas question d'en faire une main-d'œuvre taillable et corvéable à merci ! Cette précision est particulièrement nécessaire dans le cas des personnes dépourvues de titre de séjour (plus communément appelées « sans-papiers »). Vu leur situation précaire, beaucoup doivent se débrouiller pour subvenir à leurs besoins et ne se trouvent donc pas en position de force pour négocier.

---

[57] Voir par exemple www.unia.be/files/20240319-ComPr_racisme_et_emploi.pdf et www.unia.be/fr/actua/6-societes-titres-services-sur-10-repondent-aux-demandes-discriminatoires-des-clients.

[58] Les tests de situation sont des méthodes d'enquête contribuant à amener la preuve d'une discrimination, à l'embauche ou au logement par exemple. Deux méthodes sont principalement appliquées : le « test de correspondance » et l'« appel mystère ». Voir notamment www.unia.be/files/2020-11-18_Rapport_Testing_Bruxelles_FR.pdf.

[59] Aurore De Keyzer a été invitée par le groupe Migrensemble dans le cadre d'une journée sur le thème de la présente rubrique, le 20 mai 2023.

[60] https://linfo-csc.be/magazine/victoires-syndicales-en-vert-et-contre-tout/mons-la-louviere-migraction-pour-un-accueil-inclusif-des-migrants/, 25.08.2023.

Compenser les pénuries

Sans tomber dans le travers d'une vision utilitariste de la migration (qui ne serait perçue comme positive que si elle est rentable économiquement), l'exclusion des personnes étrangères sur le marché du travail n'est pas seulement dommageable pour les personnes concernées, elle l'est aussi… pour la société d'accueil ! Dans le cas de la Belgique, de nombreux secteurs seraient mis en grande difficulté sans l'apport de personnes immigrées.

Parmi les métiers où une main-d'œuvre étrangère vient pallier le manque d'effectifs nés sur le sol belge, on pense rarement à la médecine. Pourtant, d'après le dossier qu'y consacre le magazine *Alter Échos*, « *14 % des médecins qui exercent en Belgique ont été formés dans un autre pays.* »[61]

La pénurie de personnel, en particulier dans un service comme les urgences, rend le recours aux médecins étrangers indispensable, au point de faire parfois appel aux services de sociétés de recrutement privées.

Gagnant-gagnant

Une société d'accueil a tout à gagner à mettre les personnes arrivantes dans les meilleures conditions pour déployer leur plein potentiel. Octroyer un permis de travail, faciliter les démarches administratives, reconnaître les compétences… Dans une logique d'inclusion, « *c'est la société qui fait en sorte que tout le monde ait sa place* », expliquait le sociologue Carlo Caldarini[62], invité par le groupe Migrensemble. Pour les personnes migrantes, c'est d'autant plus important qu'« *un statut de travailleur 'standard' donne plus de chances à une situation stable* » (possibilité d'obtenir un titre de séjour, regroupement familial, accès à la nationalité, protection sociale…).

L'emploi représente souvent « *une étape fondamentale pour avoir accès à ces droits que la société est censée garantir* », du moins, quand les conditions sont remplies pour que tout le monde puisse faire valoir ses compétences.

C'est loin d'être toujours le cas. Nombre de témoignages attestent des efforts démesurés qu'il est nécessaire de déployer pour franchir l'obstacle des préjugés. Maïmouna Demba l'exprime ainsi : « *J'ai postulé dans des boîtes où on ne voulait pas me prendre parce que je suis noire. Ça ne m'a pas tuée, mais ça m'a donné encore plus la rage de réussir.* » Bineta Fall, elle, s'entendra conseiller de chercher un emploi comme femme de ménage, malgré son diplôme en marketing et son expérience en entreprenariat[63].

À l'inverse, d'autres situations démontrent que l'esprit d'initiative et la persévérance peuvent être récompensés, quand ils ne sont pas entravés. Ce fut le cas pour Marie-Jeanne Tiebro[64], spécialiste du coaching et consultante en développement personnel, engagée à la Mission locale pour l'emploi de Bruxelles-Ville.

---

[61] J. LUONG, *Les médecins étrangers, roues de secours du système de santé*, 03.02.2025, www.alterechos.be/les-medecins-etrangers-roues-de-secours-du-systeme-sante/.

[62] Carlo Caldarini est chargé d'études au CPAS de Schaerbeek et chercheur associé à l'IRFAM ; il était invité par le groupe Migrensemble dans le cadre d'une journée sur le thème de la présente rubrique, le 20 mai 2023.

[63] Témoignages issus du livre *Afro Wallonnes. Le mouvement des femmes afro-belges d'ici et d'ailleurs*, 2023. Voir aussi dans la section *Femmes migrantes, ces actrices invisibilisées* de la présente étude.

[64] Marie-Jeanne Tiebro est intervenue à la demande du groupe Migrensemble lors de l'activité *Femmes migrantes : ces actrices invisibilisées* organisée le 24 mai 2024.

« *On doit convaincre les gens que l'immigré n'est pas là pour voler du travail mais que c'est une personne qui a des droits, qui a envie de s'émanciper…* » indiquait Aurore De Keyzer. « *Il faut trouver des alliés, il faut un mouvement organisé* [car] *les politiques ne changeront les choses que s'ils y sont poussés par les gens.* »

À mettre en lumière

Unia est une institution publique indépendante, dont l'objectif est de lutter contre les discriminations et de promouvoir l'égalité[65]. À ce titre, elle peut être contactée par toute personne victime ou témoin de discrimination, quel qu'en soit le motif (critères raciaux, convictions philosophiques, âge, handicap…). Cet organisme informe, prodigue des conseils et organise des formations. Ses recommandations politiques s'appuient sur des rapports réguliers.

Bien qu'Unia soit reconnue pour son expertise, l'accord du gouvernement Arizona prévoit de raboter de 25% son financement.

On veut que nos familles ne manquent plus de rien,
*On veut avoir cette vie où l'on mange à sa faim **

[65] www.unia.be/fr/.

Femmes migrantes : ces actrices invisibilisées

À la loupe

Les femmes immigrées se trouvent au croisement de multiples enjeux de société. Loin de se réduire au statut de victimes, malgré des difficultés cumulées, elles peuvent être à l'origine de nombreuses initiatives inspirantes et mobilisatrices.

Avant toute chose, il convient d'ouvrir cette rubrique en tordant le cou à une idée reçue : non, la migration n'est pas qu'une affaire d'hommes ! D'un point de vue statistique, les données sont limpides puisque « *les femmes représentent 48% des migrants internationaux.* »[66]

Pourtant, non seulement on évoque peu les femmes migrantes dans le discours public, mais quand on en parle, c'est souvent pour les réduire au statut de victimes (ou, plus rarement, d'héroïnes).

Si de multiples formes de violences doivent être dénoncées et combattues dans nombre de parcours migratoires au féminin[67], il reste essentiel de présenter les premières concernées comme des sujets dignes de reconnaissance, sans les enfermer dans ce qu'elles ont subi. De plus, ces violences sont pour partie induites par le contexte structurellement brutal des politiques migratoires en vigueur[68].

En ce sens, les projets du gouvernement Arizona ne sont pas pour rassurer les associations actives sur le terrain[69].

L'intersectionnalité, pour un combat émancipateur

Dans une chronique publiée sur le site des Grenades[70], Lauraline Michel insiste sur l'importance d'analyser les phénomènes migratoires par le prisme du genre mais aussi au moyen d'une approche intersectionnelle[71].

---

[66] www.un.org/fr/global-issues/migration, consulté le 21.03.2025. Voir aussi : J. MAZZOCCHETTI et X. BRIKÉ dir., *Exils au féminin. Conditions singulières et détermination*, Bruxelles, Academia, 2021.

[67] Parmi les destins tragiques, on n'oubliera pas Semira Adamu, étouffée lors de son expulsion.

[68] Cela fut souligné notamment par l'anthropologue Jacinthe Mazzocchetti, lors d'une soirée organisée par le groupe Migrensemble sur le thème « Femmes migrantes, ces actrices invisibilisées », au mois de mai 2024.

[69] C. WERNAERS, *Accord de gouvernement fédéral : focus sur les femmes migrantes*, 05.02.2025, www.rtbf.be/article/accord-de-gouvernement-federal-focus-sur-les-femmes-migrantes-11499823.

[70] Les Grenades-RTBF est un projet soutenu par la Fédération Wallonie-Bruxelles qui propose des contenus d'actualité sous un prisme genre et féministe. Ce projet a pour ambition de donner plus de voix aux femmes, sous-représentées dans les médias. Voir : www.rtbf.be/dossier/les-grenades.

[71] L. MICHEL, *Pour les femmes migrantes, un chemin de violence*, www.rtbf.be/article/pour-les-femmes-migrantes-un-chemin-de-violence-10474170, 12.05.2020.

Dans le cas des femmes migrantes, ce regard facilite une meilleure compréhension des expériences migratoires, qui diffèrent selon le sexe, tant au niveau des raisons qui incitent au départ, qu'en cours de procédure, ou encore en matière d'intégration[72].

L'intersectionnalité propose une grille de lecture qui met en évidence comment « *dans un contexte donné, une personne ou un groupe social peut être victime de discriminations multiples, mais aussi que la combinaison de ces différents types de discriminations crée une situation spécifique.* »[73] Elle permet en outre d'analyser les multiples facettes du vécu de chaque personne et les rapports d'oppression présents dans la société – qu'ils soient économiques, racistes, sexistes ou encore lié à l'âge ou au handicap… – comme les alliances possibles et les leviers de résistance.

Cette approche nourrit aussi nombre de projets à visée émancipatrice. Ainsi en est-il du magnifique livret *Women heartist : identités et résilience*[74], réalisé à l'initiative de la Maison des Femmes – MOVE. Les citations mises en exergue dans cette section en sont issues (voir ci-contre).

Ce projet mêlant libération de la parole, art et analyse, rend notamment compte, à partir des paroles des participantes, de la complexité des identités, des multiples composantes qui les constituent, et de la façon dont elles se développent et évoluent au fil du temps ; une prise de conscience critique, mobilisée ensuite pour développer le pouvoir d'agir.

« Mes valeurs sont : l'Amour, la générosité, le respect des autres et de soi, le partage, l'honnêteté et la pugnacité ! J'aime beaucoup être active, utile, faire face à mes problèmes et les résoudre moi-même, lutter ne me faisait pas peur, j'ai les épaules assez larges pour tout encaisser.

J'aspire à être une femme indépendante dans sa globalité et à trouver mon épanouissement personnel. »

Souâd

Aujourd'hui comme hier, le pouvoir des femmes

Si la situation d'aujourd'hui a de quoi interpeller, elle n'est pas sans faire écho à tant d'expériences vécues par le passé. En Belgique, des pans entiers de la société ont été façonnés sans bruit par l'implication de femmes aux originaires variées… et souvent invisibilisées. De même, l'histoire des migrations vers et depuis la Belgique s'est souvent écrite au féminin.

On garde en mémoire l'image des femmes – pour beaucoup, issues de l'immigration – attendant dans l'angoisse des nouvelles de leurs maris, lors de la catastrophe du Bois-du-Cazier le 8 août 1956 ; une image de détresse, émouvante et dramatique.

---

[72] Ciré, *Femmes et migration. Les difficultés spécifiques rencontrées par les femmes dans leur parcours migratoire et dans leurs procédures en Belgique*, www.cire.be/wp-content/uploads/2017/08/20170822-analyse-femme-migrations.pdf, 2017.

[73] *Des lunettes pour mieux percevoir la diversité*, Bruxelles, Action Vivre Ensemble, https://vivre-ensemble.be/publication/des-lunettes-pour-mieux-percevoir-la-diversite/, 2020.

[74] Voir : https://rifi-belgium.org/ressource/women-heartist-identites-et-resilience/.

Une autre image est celle de personnalités battantes et débrouillardes qui, souvent avec peu de ressources et malgré les discriminations, témoignent d'un dynamisme bien loin des clichés.

C'est Roxana Alvarado, artiste engagée[75] ; c'est Aïcha Adahman, fondatrice de l'association Génération Espoir ; ce sont Marcelle Kom, Océane Toukam, Marie-Jeanne Tiebro et toutes les femmes afrodescendantes qui contribuent au rayonnement de la Wallonie[76], pour n'en citer que quelques-unes…

> ***« La seule solution qui s'offrait à moi était de tourner la page, laisser tout derrière moi et regarder de l'avant. J'ai changé de pays, j'ai fait de nouvelles rencontres, je me suis ressourcée et recentrée. Finalement, en me perdant, je me suis mieux retrouvée. »***
>
> Bouchra

« *Parfois, les jeunes sont étonné·es qu'une personne noire puisse être architecte ou avocate* », explique Marcelle Kom, coordinatrice de l'asbl COCAD[77] à Charleroi. *Mais évidemment que c'est possible ! Il est nécessaire de continuer à travailler sur les représentations pour ouvrir les horizons, et d'autant plus concernant les femmes. Pour elles, c'est encore plus compliqué : elles subissent plus de pression familiale pour se lancer dans une filière sécurisée au niveau de l'emploi.* […] *Mais c'est important de leur répéter qu'elles peuvent suivre aussi leur envie, que quoi qu'il arrive, elles sont légitimes !* »[78]

Ambassadrices de l'égalité

Enfin, comme ce fut déjà mentionné, mettre en exergue les difficultés rencontrées dans un contexte d'immigration permet aussi de pointer des problèmes qui concernent la société dans son ensemble. C'est le cas, par exemple, de la pénurie de places en crèches, qui entraîne des répercussions en matière d'insertion sociale et professionnelle ; ou encore de la précarité vécue par les familles monoparentales[79]. Les femmes immigrées, qui pour certaines sont concernées par plusieurs de ces enjeux (en plus des spécificités liées à leur parcours), sont donc des ambassadrices particulièrement pertinentes de la lutte pour l'égalité.

---

[75] Tout le monde peut admirer son *Allégorie de l'interculturalité*, fresque murale réalisée à Louvain-la-Neuve. Plus d'infos sur : https://roxanartiste.be/.

[76] M. KOM et S. KABANDANA, *Afro Wallonnes. Le mouvement des femmes afro-belges d'ici et d'ailleurs*, 2023.

[77] Collectif Carolo des Africain.e.s pour la diversité.

[78] J. BERGÉ, *In Marcelle Kom We Trust, œuvrer pour la visibilité des femmes afro-descendantes, en Wallonie aussi…*, www.rtbf.be/article/in-marcelle-kom-we-trust-oeuvrer-pour-la-visibilite-des-femmes-afro-descendantes-en-wallonie-aussi-11180187, 08.04.2023.

[79] C. POISSON, *Quel accès aux droits sociaux et économiques pour les femmes migrantes monoparentales confrontées au manque de places en crèches ?*, IRFAM, www.irfam.org/quel-acces-aux-droits-sociaux-et-economiques-pour-les-femmes-migrantes-monoparentales-confrontees-au-manque-de-places-en-creches/, 2024.

À mettre en lumière

Vie féminine est un mouvement d'Éducation permanente féministe, présent à Bruxelles et dans toute la Wallonie, qui agit de longue date pour l'émancipation de toutes les femmes, notamment en faisant entendre leurs voix dans l'espace public et en créant des espaces de solidarité, pour faire face aux injustices, voire modifier la législation[80].

Vie féminine construit son plaidoyer à partir d'une grille de lecture incluant trois systèmes de domination : le sexisme (ou patriarcat), le racisme et le capitalisme[81].

Entre autres initiatives, ce mouvement compte parmi les organisations fondatrices du RIFI (Réseau interculturel féministe intersectionnel), destiné aux professionnel.les accompagnant les femmes migrantes multi-vulnérabilisées.

Tu sais Maria
Puisque tu es en face
Le courage tu l'as
*Les montagnes se déplacent **

[80] www.viefeminine.be/vie-feminine-c-est-qui-c-est-quoi, consulté le 24.03.2025.
[81] www.viefeminine.be/IMG/pdf/analyse_elections2024_ok.pdf.

Portrait : Paul Malet

Sensible aux causes humanitaires, Paul Malet est actif depuis 2018 au sein d'un collectif de soutien aux personnes migrantes : la Cantine Famennoise. Choqué par les conditions de vie épouvantables au sein de camps de fortune, dans les bois de la Donation royale de Villers-sur-Lesse, il se mobilise avec d'autres pour fournir de la nourriture, des vêtements, organiser des rassemblements, puis proposer un accueil dans divers logements collectifs.

Dès le début, les défis ne manquent pas : « *coordonner, organiser mais surtout aider à prendre du recul là où l'émotion prend le pas.* » Confronté à la rudesse de certaines structures réticentes à apporter leur appui, Paul a multiplié les démarches, vis-à-vis de la commune, du CPAS, de la fabrique d'église… Il observe aussi que la bonne volonté se heurte parfois à la rigidité administrative, d'où la frustration de « *se sentir au début très limité dans la possibilité d'aide, de solutions à apporter avec le CPAS, les avocats, le CGRA*[82]*, les hôpitaux* ».

Indigné par « *les propos d'exclusion, racistes, la désinformation, les politiques d'extrême droite mises en place avec force de populisme en Belgique comme dans beaucoup de pays par ailleurs* », Paul voit cependant « *de nombreux résistants et des actes de solidarité qui montrent et continuent à développer la solidarité !* »

Volontaire au sein du conseil d'administration du Cefoc, Paul estime aussi que l'Éducation permanente est primordiale : « *Sans ouverture d'esprit partagé, réfléchi, on n'arrivera pas à créer une meilleure société !* »

Si tu pouvais disposer d'une baguette magique, que ferais-tu ?

« D'abord, on ne fait rien tout seul. Ensuite, le chantier est très vaste pour coaliser une société démocratique où chacun a sa place de manière équitable et où l'humain est réellement mis au centre et non pas l'argent. Avec tout ce que cela implique de suppression du capitalisme, de recherche de développement social et économique… Mais aussi de mise en place de structures d'échange, de partage, de pouvoirs partagés… »

[82] Le Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides (CGRA) est une administration fédérale indépendante qui examine les demandes d'asile et délivre des documents aux réfugiés et aux apatrides reconnus.

Chapitre III

Migrations d'hier, d'aujourd'hui et de demain : notre histoire commune

Le discours public sur les migrations est tellement pollué par la rhétorique d'exclusion qu'on en oublierait presque certains fondamentaux, qui interrogent en creux le projet de société souhaitable pour demain.

Si l'on admet que les migrations sont constitutives de l'histoire humaine, et que la diversité culturelle est un état de fait, ne pourrait-on s'appuyer sur ces piliers fondateurs pour bâtir une société prospère et apaisée ?

La diversité culturelle face au mythe des sociétés homogènes

À entendre les débats actuels, on pourrait croire qu'il y eut autrefois une époque où les migrations n'existaient pas, où les personnes naissaient, vivaient et mouraient à l'intérieur de frontières déterminées et immuables. On voudrait nous faire croire qu'à chacun de ces territoires correspondrait une culture précise, imperméable à d'autres influences.

La réalité est tout autre, évidemment. Comme l'explique le sociologue Marco Martiniello[83], « *l'État national tel que nous le connaissons encore aujourd'hui n'est pas une réalité naturelle mais une construction historique et politique liée à la modernité. Il s'est développé, consolidé et progressivement répandu sur toute la planète à partir des révolutions américaine et française, soutenu par un principe, un projet et une idéologie parmi les plus puissants des deux derniers siècles : le nationalisme.* »

D'une norme sociale imposée à une diversité assumée

Bien qu'il s'agisse d'un phénomène « *complexe et divers* », « *un fondement commun unit tous les projets nationalistes : la volonté de faire coïncider les frontières politiques et les frontières culturelles.* » Les populations y posséderaient des caractéristiques homogènes, héritées et transmises au fil du temps, comme « *le sang, la culture ou la langue* ».

Cette uniformité, qu'elle soit considérée comme naturelle ou construite, s'impose en tant que « *norme sociale* », rendant la diversité « *problématique* ». Les sociétés contemporaines sont encore habitées par ce découpage artificiel du monde.

Toutefois, ce fantasme ne correspond pas à la réalité objective. Selon Marco Martiniello, « *la plupart des sociétés humaines sont diversifiées d'un point de vue culturel et identitaire, même si ce degré varie.* » Il y voit « *un incontestable facteur de dynamisme* », à l'inverse d'une société totalement homogène qui ne pourrait résulter que d'un « *clonage généralisé* ».

> ***« Toutes les sociétés humaines modernes sont* de facto *multiculturelles mais chacune à leur façon. »***
>
> Marco Martiniello

C'est pourquoi, aux yeux de ce chercheur, il est impératif de « *repenser la vie commune dans des sociétés qui assument leur diversité* ».

En la matière, la Belgique peut se prévaloir d'une expérience certaine (quoiqu'imparfaite), dont voici quelques illustrations.

Politiques publiques

Tout d'abord, on aurait presque tendance à l'oublier mais l'État belge reconnaît constitutionnellement une forme de diversité culturelle, par son découpage institutionnel en régions et communautés – un système qui, malgré des tensions récurrentes, ne fonctionne pas aussi mal que le prétendent les nationalistes. Cette reconnaissance est néanmoins « *réservée*

[83] Marco Martiniello est intervenu à l'invitation du groupe Migrensemble dans le cadre de la journée intitulée « Migrants d'hier et d'aujourd'hui : notre histoire à tous », le 18 mai 2022. Voir V. DELLA PIANA, *Migrations d'hier et d'aujourd'hui*, Namur, Cefoc, analyse 3, juin 2022, https://www.cefoc.be/IMG/pdf/analyse_3_juin_2022.pdf. Les propos rapportés ici sont tirés du livre suivant : M. MARTINIELLO, *La démocratie culturelle. Citoyenneté, diversité, justice sociale*, Éd. Les Presses de Sciences Po, 2011.

aux groupes présents sur le territoire au moment de la création de l'État belge »[84], à l'exclusion des populations issues des migrations successives.

En matière de politiques publiques, on peut citer parmi les initiatives récentes l'appel à projets relatif à la Promotion de la Citoyenneté et de l'Interculturalité proposé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, visant à renforcer le vivre-ensemble par : l'éducation des jeunes à la citoyenneté dans un contexte multiculturel ; le dialogue interculturel et la lutte contre le racisme ; les droits des personnes migrantes, en particulier le droit des femmes. Si l'on peut interroger le principe de l'appel à projets et une certaine lourdeur administrative, l'enveloppe conséquente qui y est dédiée n'en est pas moins remarquable. De plus, l'octroi de subsides et le financement de politiques publiques sont aussi une forme de redistribution des ressources dans un esprit de justice sociale.

Bien que les subsides publics soient parfois compliqués à obtenir, ces soutiens financiers au secteur associatif favorisent un vivier de diversité, en particulier quand ces initiatives visent précisément la rencontre interculturelle, le dialogue et le vivre-ensemble. Il est donc important de maintenir, de consolider et de sécuriser ces reconnaissances, en les inscrivant dans le long terme, même si on peut aussi y voir une forme de compensation relativement réduite vis-à-vis des multiples discriminations.

Pour aller plus loin, il conviendrait d'accorder des droits équivalents à tous les individus résidant sur un même territoire, indépendamment de leur nationalité, et bien entendu dans le respect des normes démocratiques.

« Le monde est un village »[85]

Nul besoin d'être un fin connaisseur pour remarquer de nombreuses formes de multiculturalisme, plus ou moins diffuses, un peu partout. Que l'on songe à l'attrait suscité par les cuisines, les musiques, les modes vestimentaires et même certaines philosophies provenant d'« ailleurs ».

Il serait réducteur de n'y voir qu'une forme d'exotisme, de recherche individuelle, voire de consumérisme (chacun ayant grâce à la mondialisation la possibilité de faire son marché parmi ces « offres » importées). Toutes ces manifestations de la diversité culturelle revêtent bien une dimension politique lorsqu'elles interrogent – explicitement ou non – l'ordre des sociétés, les influences dominantes par rapport à la place des minorités, ainsi que les rapports de force et d'exclusion. Elles peuvent devenir des leviers d'émancipation et sont parfois les seuls moyens d'expression dont disposent des groupes marginalisés.

La musique, par exemple, est un médium extrêmement puissant, qui participe « *à notre meilleure compréhension d'un monde en mouvement et riche de différences.* »[86]

Toutefois, c'est aussi à la faveur d'un opportunisme propre à l'économie de marché que certaines de ces pratiques multiculturelles se sont répandues. Comme l'explique Marco Martiniello, « *dès lors qu'une demande de biens culturels et religieux assortie d'un pouvoir*

---

[84] *Ibid.*

[85] Ce sous-titre évoque l'émission présentée par Didier Mélon sur les ondes de La Première, dont l'un des objectifs est bien, avec beaucoup de délicatesse, d'« *apprécier la diversité et la générosité de l'humanité* ». Qu'elle soit diffusée par un média public est aussi, indirectement, une forme de reconnaissance du cosmopolitisme présent en Belgique. À voir et à écouter sur : https://auvio.rtbf.be/emission/le-monde-est-un-village-262.

[86] www.mediatheque.be/a-propos/partenaires/le-monde-est-un-village/.

d'achat se manifeste, une offre destinée à la rencontrer a tendance à apparaître. »[87] La diversité dans les entreprises est aussi encouragée pour booster la productivité. Alors… humanisation du capitalisme, ou capacité de ce système à tout récupérer à son compte ? La réponse se dessine sans doute tout en nuances.

Au croisement des convictions

Les religions sont souvent perçues comme des facteurs de division – et les faits démontrent qu'elles le sont souvent, quand elles sont mises au service d'une approche intransigeante ou fanatique – mais elles peuvent aussi être sources de rencontre et de convivialité.

Par exemple, en 2016, près de 500 personnes s'étaient rassemblées en l'église Saint-Jean-Baptiste de Molenbeek pour une grande rupture du jeûne du Ramadan ![88]

Dans le cadre des événements proposés pour sa candidature en tant que Capitale européenne de la culture en 2030, Molenbeek a remis le couvert (si l'on peut dire) en 2025, une grande tablée étant organisée dans cette même église le 23 mars pour s'y réunir et partager « *l'Iftar tout en célébrant le Carême, le début du printemps et la diversité Molenbeekoise, riche de ses 140 nationalités.* »[89]

Dans le même ordre d'idées, les « parcours des convictions » proposés par le Cefoc permettent aux participant.es de se rendre dans différents lieux de cultes, de convictions diverses, « pour mettre les pieds dans le lieu de l'autre » et entrer en dialogue[90]. Ces démarches permettent de mieux se connaître, voire de dépasser certains préjugés.

Citoyenneté multiple et cultures hybrides

« *Nombreux sont les individus qui se sentent à l'étroit dans les frontières culturelles et nationales qu'on tend à leur imposer* »[91], souligne encore Marco Martiniello. Beaucoup se revendiquent de cultures hybrides, que ce soit en raison de métissages, de parcours migratoires, de mariages ou simplement de sympathies pour des lieux ou des communautés[92].

Dans certains cas, la double nationalité traduit concrètement, sur le plan administratif, cette citoyenneté multiple. Pourquoi choisir entre deux parts de son identité, quand on a la possibilité de les additionner, de les conjuguer ?

Coopération et multilatéralisme

Pour conclure ce point avec une dimension plus internationale, il est intéressant de rappeler le rôle de l'UNESCO. Connue pour la protection qu'elle accorde au patrimoine (matériel et immatériel) de l'humanité, cette institution promeut aussi la diversité culturelle.

---

[87] *Op. cit.*

[88] www.dhnet.be/regions/bruxelles/2016/06/18/ramadan-une-grande-rupture-du-jeune-dans-une-eglise-6Z2AQRL5FRAHVIOTMCVF3MR43A/.

[89] https://molenbeekforbrussels2030.eu/fr/iftar-eglise/.

[90] À propos de la riche expérience du Cefoc en matière d'interculturalité, voir notamment les études suivantes : J. DEWEZ coord., *Les convictions en débat ou au vestiaire ?*, Namur, Cefoc, 2014 et L. AMAHJOUR, V. DELLA PIANA et V. HERMAN, *Musulmans & non-musulmans. Rencontres et expériences inédites*, Namur, Cefoc, 2015.

[91] M. MARTINIELLO, *op. cit.*

[92] Comme l'expliquent les travaux d'Amin Maalouf, l'identité de chaque individu est à la fois unique et composée d'appartenances multiples, en constante évolution. De même, les groupes sociaux et culturels ne sont ni aussi homogènes ni aussi distants qu'on ne le pense, ce qui rend vaine et infondée la distinction, pourtant courante, entre « (chez) nous » et « (chez) eux », vu que ces ensembles sont souvent flous, entremêlés et mouvants.

Malgré leur côté quelque peu idéaliste, il n'est pas inutile d'en rappeler les principes directeurs (voir encadré ci-dessous), qui pourraient nourrir des politiques publiques plus ambitieuses en la matière.

Alors que les conflits ne manquent pas aux quatre coins de la planète, ces démarches multilatérales encouragent une coopération pacifique et harmonieuse des populations de tous horizons.

Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle

Article premier - La diversité culturelle, patrimoine commun de l'humanité

La culture prend des formes diverses à travers le temps et l'espace. Cette diversité s'incarne dans l'originalité et la pluralité des identités qui caractérisent les groupes et les sociétés composant l'humanité. Source d'échanges, d'innovation et de créativité, la diversité culturelle est, pour le genre humain, aussi nécessaire que l'est la biodiversité dans l'ordre du vivant. En ce sens, elle constitue le patrimoine commun de l'humanité et elle doit être reconnue et affirmée au bénéfice des générations présentes et des générations futures.

Article 2 - De la diversité culturelle au pluralisme culturel

Dans nos sociétés de plus en plus diversifiées, il est indispensable d'assurer une interaction harmonieuse et un vouloir vivre ensemble de personnes et de groupes aux identités culturelles à la fois plurielles, variées et dynamiques. Des politiques favorisant l'intégration et la participation de tous les citoyens sont garantes de la cohésion sociale, de la vitalité de la société civile et de la paix. Ainsi défini, le pluralisme culturel constitue la réponse politique au fait de la diversité culturelle. Indissociable d'un cadre démocratique, le pluralisme culturel est propice aux échanges culturels et à l'épanouissement des capacités créatrices qui nourrissent la vie publique.[93]

Penser la libre circulation

De même que le multiculturalisme peut donc nourrir le vivre-ensemble, la migration pourrait aussi être envisagée sous un jour plus positif. Plus encore, vu son caractère structurel dans l'histoire de l'humanité, ne devrait-elle pas faire partie intégrante des projets de société à venir ?

Les « frontières de papier »

Curieusement, on a tendance de nos jours à n'envisager les migrations qu'à travers le prisme des États nationaux d'aujourd'hui, comme s'il en avait toujours été ainsi.

Les travaux des historiens et des historiennes apportent cependant un éclairage précieux, par exemple en remettant en perspective la création de dispositifs qui ne remontent pas à la nuit des temps, loin de là. C'est le cas, par exemple, du passeport. Aujourd'hui alpha et oméga de la mobilité internationale, ce sésame ne s'est imposé qu'assez récemment si on en situe la diffusion sur un ligne du temps[94]. Le fait de détenir ou non ce saufconduit crée de nouvelles

[93] www.unesco.org/fr/legal-affairs/unesco-universal-declaration-cultural-diversity.

[94] S'il se diffuse sous certaines formes en Europe vers la fin du Moyen Âge, ce n'est qu'après la Première Guerre mondiale que le passeport s'impose dans sa conception moderne, assimilable à une « *frontière de papier* », selon l'expression de l'historienne Delphine Diaz.

notions et « *devient un enjeu politique qui définit l'individu et peut l'exclure d'une communauté.* »[95]

Ce récit, cette façon d'envisager les distinctions nationales et les déplacements de populations, est donc à mettre en perspective avec les rapports de force inégalitaires à l'œuvre dans la société, dont les poussées souverainistes et xénophobes des années 2020 ne sont qu'une énième variante.

« Avant 1914, la terre appartenait à tous ses habitants. Chacun allait où il voulait et y restait aussi longtemps qu'il voulait. »

Stefan Zweig

On le comprend aisément à la lumière d'un dossier diffusé sur ce sujet par la chaîne Arte. Appréciable pour son approche pédagogique, il amène cette conclusion édifiante : « *Alors que, de nos jours, la Méditerranée se transforme en tombeau et que l'Europe dresse des murs physiques et idéologiques contre les migrants de tous horizons, l'histoire du passeport nous rappelle que les frontières de papier restent une grande illusion, avant tout sécuritaire et politique.* »[96]

Pour Karen Akoka, c'est bien l'évolution du siècle dernier qui constitue une bizarrerie. Elle postule même que « *la libre circulation n'est pas l'utopie insensée qu'on raconte : elle a, d'une certaine manière, déjà existé et n'a pris fin qu'il y a cent ans.* »[97]

Il serait donc intéressant de (re)penser la libre circulation comme projet d'avenir. La question n'est pas ici de déterminer naïvement le « comment », mais au moins le « pourquoi ».

Parce qu'un horizon coloré vaut mieux que des barbelés

La libre circulation est une clé à ajouter au trousseau des sociétés modernes, non seulement pour répondre à un impératif éthique mais aussi pour faire face aux défis majeurs de cette époque, tels que les inégalités sociales et la dégradation de l'environnement.

En ce sens, la vision proposée par la politologue Fatima Ouassak[98] mérite d'être développée. Elle s'appuie sur « *un projet politique dans lequel l'antiracisme et l'abolition des frontières seraient placés au centre* ».

Cette approche implique, au préalable, une analyse rigoureuse et critique de l'histoire et des mécanismes de dominations encore à l'œuvre aujourd'hui. Ainsi, selon Fatima Ouassak, « *un projet d'écologie politique et de décroissance qui ne place pas en son centre une ligne anticoloniale et antiraciste est voué à l'échec, tant le système qui détruit le vivant repose tout entier sur la sous-humanisation d'une partie de l'humanité.* » Elle insiste de la sorte sur les liens intrinsèques entre l'épuisement des ressources naturelles et l'oppression sociale.

Comment y remédier ? Parmi les stratégies envisagées, Fatima Ouassak estime que « *la liberté de circuler doit être considérée comme un outil indispensable de la réponse à l'urgence climatique.* » Elle affirme même qu'il s'agit d'une condition à la constitution d'un « *front internationaliste contre le réchauffement climatique et la destruction du vivant* ».

---

[95] T. ERDE, *Faire l'histoire. Le passeport, la frontière de papier*, 2020. Présenté par l'historien Patrick Boucheron, ce magazine est à voir sur www.youtube.com/watch?v=yYvzLBGx52E.
[96] *Ibid*.
[97] K. AKOKA, *op. cit*.
[98] F. OUASSAK, *Pour une écologie pirate. Et nous serons libres*, Paris, La Découverte, 2023. Les passages cités dans ce chapitre étayent également l'analyse *Fin du monde, fin du mois : à l'abordage !*, Namur, Cefoc, décembre 2023, www.cefoc.be/IMG/pdf/analyse_14_decembre_2023.pdf.

Cependant, c'est toute la (di)vision du monde contemporain qui s'en trouverait transformée, car cette approche implique des modifications profondes dans les relations internationales, en construisant notamment des mécanismes de solidarité interétatiques impliquant de « *réfléchir à d'autres possibilités d'entraide, de solidarité et de redistribution au-delà des frontières, qui ne seraient pas conditionnées par l'appartenance à une nation.* » Tout le contraire des projets souverainistes en vogue…

La gestion de la migration s'en trouverait totalement révisée, pour devenir plus sûre et reposer sur des bases légales (qui restent totalement à définir, démocratiquement). Et quel meilleur espace pour initier ce projet que la mer Méditerranée ? Au lieu d'un cimetière, celle-ci deviendrait un carrefour d'échange et de rencontre.

Pour utopique qu'il paraisse, cet imaginaire a le mérite de déplacer le curseur : au lieu des barrières érigées en de multiples points du globe, il dessine des ponts ; au lieu de la méfiance, il propose le dialogue ; au lieu de la violence qui caractérise la gestion actuelle des migrations, il ouvre la voie au partenariat et à l'enrichissement mutuel, dans un climat apaisé.

Parce qu'elle semble inenvisageable politiquement, la libre circulation est l'impensé des négociations internationales en ce premier quart de 21e siècle[99]. Pourtant, qu'a-t-elle de plus choquant que les murailles qui longent la frontière sud des États-Unis ou les barrières qui ceignent l'enclave espagnole de Melilla ? La libre circulation n'est-elle pas moins insolente que les grilles dressées autour des centres fermés ? Ne mérite-t-elle pas qu'à l'avenir on use un peu d'encre pour en tracer les sentiers, alors qu'on le fait aujourd'hui pour concevoir des visas, des passeports et des titres de séjour dont dépendent des destinées ?

Parce que c'est plus judicieux

Au projet politique développé par Fatima Ouassak s'ajoutent des arguments frappés du sceau d'un certain réalisme, tels que les expose de longue date François Gemenne, l'une des voix médiatiques qui rament en sens inverse par rapport au courant dominant, s'agissant du franchissement des frontières.

Tout d'abord, il rejoint les analystes qui, dans un bel ensemble, estiment que la création de voies sûres et légales est le meilleur moyen de réduire les naufrages et d'affaiblir les réseaux de passeurs.

Le politologue précise qu'« *ouvrir les frontières ne veut pas dire les faire disparaître. Les États restent là. On ne supprime pas les passeports, on supprime simplement les visas. Cela permet aussi de mieux contrôler les entrées et les sorties, car les États savent exactement qui entre sur le territoire et qui en sort. Cette solution accroit à la fois la liberté et la sécurité.* »[100]

François Gemenne mobilise également l'argument de l'égalité, dénonçant l'injustice fondamentale que le destin des individus soit à ce point déterminé par leur lieu de naissance ; l'ouverture des frontières représente donc un moyen d'atténuer ce privilège (ou cet inconvénient, selon les cas).

---

[99] Cette réflexion devrait idéalement être menée parallèlement à un débat constructif sur l'internationalisation (ou la mutualisation) des protections sociales, ainsi que sur les moyens à mettre en œuvre pour préserver l'environnement.

[100] Interview de F. GEMENNE par Hervé Kempf et Lorène Lavocat pour *Reporterre*, *Migrants : « Ouvrir les frontières accroît à la fois la liberté et la sécurité »*, https://reporterre.net/Migrants-Ouvrir-les-frontieres-accroit-a-la-fois-la-liberte-et-la-securite, mise à jour 24.09.2020.

Et d'en appeler à une approche reposant sur un diagnostic plus juste. Tant que les migrations seront considérées comme une anomalie, des moyens colossaux seront consacrés, non pas à une politique d'intégration digne de ce nom, mais à une gestion destinée à « *accueillir le moins de gens possible, dans les plus mauvaises conditions possibles* » ! Pourtant, les politiques mises en place par les différents gouvernements n'ont au final qu'un impact limité sur les projets migratoires. « *Vouloir contrôler les flux migratoires revient à nier le caractère structurel de la migration pour la considérer comme un problème conjoncturel, déterminé par des 'appels d'air' ou des crises passagères.* »[101] Il serait donc plus judicieux de reconnaître ce caractère structurel des migrations et d'envisager collectivement comment les organiser.

À ce niveau-là, tout reste à faire, bien qu'un pas intéressant ait été accompli avec la rédaction du *Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières*, adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 2018.

> ***« Nous avons appris que les migrations font partie intégrante de la mondialisation, reliant entre elles les sociétés d'une même région et d'une région à l'autre et faisant de nous tous des pays d'origine, de transit et de destination. »***
>
> Assemblée générale des Nations Unies

Critiqué vertement par la droite dans de nombreux États[102], ce texte manque pourtant d'ambition aux yeux des organisations soucieuses des droits des personnes migrantes[103]. Il a néanmoins le mérite de rappeler que « *les migrations ont toujours fait partie de l'expérience humaine depuis les débuts de l'Histoire.* » Les signataires reconnaissent aussi qu'« *elles sont facteurs de prospérité, d'innovation et de développement durable et qu'une meilleure gouvernance peut permettre d'optimiser ces effets positifs.* » Pour utilitariste qu'elle soit, cette approche multilatérale pose aussi certains principes qui peuvent soutenir une politique migratoire moins stéréotypée.

Je vous parle d'un monde qui n'existe pas
*Un monde où les frontières ne diviseraient pas **

[101] F. GEMENNE, *On a tous un ami noir. Pour en finir avec les polémiques stériles sur les migrations*, Paris, Éd. Hachette Pluriel Reference, 2022.
[102] Sa signature par la Belgique avait suscité le mécontentement de la N-VA, provoquant la chute du gouvernement Michel.
[103] Action Vivre Ensemble, *Pacte mondial sur les migrations : ferme et humain ?*, https://archives.vivre-ensemble.be/pacte-mondial-sur-les-migrations-ferme-et-humain, 2019.

Conclusion

Entre tumulte mortifère et murmures d'humanité

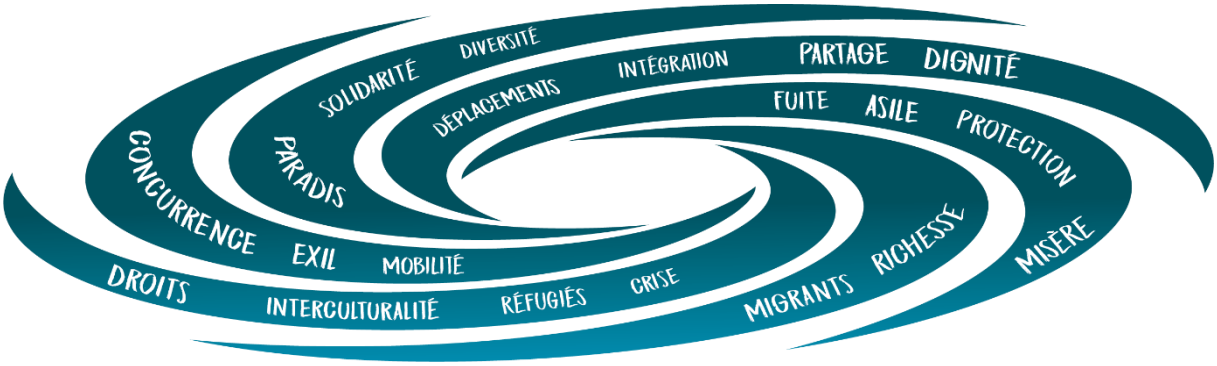

À l'issue de cette étude raisonnent des sons contrastés. Ce sont les murmures des personnes en situation d'exil, souvent inaudibles ou ignorés, ainsi que les bruissements de celles et ceux qui, dans l'ombre, se montrent hospitaliers et humanisent le monde, tandis que gronde le tumulte politique et médiatique, sous des nuées d'idéologie mortifère.

Un tumulte mortifère

Perçues comme des anomalies, les migrations sont aujourd'hui envisagées en priorité sous un angle répressif. Sans cesse retentit un vacarme politico-médiatique fait de déclarations alarmistes, de lois sécuritaires, d'une rhétorique de « crise », alors que les voix des personnes migrantes sont couvertes, étouffées ; leurs vies sont méprisées, détruites.

Les autorités rivalisent de rigueur et dépensent des sommes astronomiques dans un but qui reste nébuleux, vu que les déplacements ont toujours existé dans l'histoire de l'humanité et ne cesseront pas sous prétexte qu'on construit des barrières.

Qui en tire profit ? Les passeurs, les marchands de surveillance, l'extrême-droite, les pouvoirs qui détournent les colères populaires vers des boucs émissaires, des cibles faciles…

Précariser les migrant·es, ce n'est pas seulement exclure et discriminer les individus concernés : c'est aussi une façon (volontaire ou non) de diviser, de faire oublier les inégalités structurelles, de détourner l'attention des causes profondes du mal-être social. Pendant que le bruit de la peur domine, des responsabilités sous-jacentes sont tues.

Des murmures humanisants

Et si l'on décidait d'écouter les murmures ?

Ceux qui, malgré les vents contraires, parlent d'hospitalité, de droits, de justice. Ceux qui traversent les ponts, physiques ou symboliques, entre les peuples.

L'écoute attentive des personnes en situation d'exil pourrait transformer la société au bénéfice de toutes et tous. Plutôt que d'amplifier le tapage des exclusions, pourquoi ne pas tendre l'oreille aux murmures d'une commune humanité ? Au lieu d'entraver les migrations, pourquoi ne pas consacrer davantage d'énergie à la réduction des inégalités, à l'accès aux droits fondamentaux… ? La société ne s'en trouverait-elle pas apaisée ?

Les personnes migrantes se situent au carrefour de multiples fractures, qu'elles soient d'ordre économique, social, culturel, religieux… L'amélioration de leur sort – en facilitant l'accès au logement, à l'emploi, à la citoyenneté, tout en veillant à l'égalité entre femmes et hommes, et en protégeant les plus vulnérables et les plus jeunes – est l'un des leviers les plus puissants que l'on puisse actionner collectivement pour rendre la société plus sereine.

Les populations (d'Europe et d'ailleurs), derrière leurs grillages de plus en plus nombreux, ont le choix de se comporter comme du bétail qui suivrait aveuglément quelques leaders populistes et xénophobes jusqu'à l'abattoir… ou comme des personnes humaines, sensibles au sort de leurs semblables.

De l'absurdie à l'utopie

Aujourd'hui, l'absurde crie le plus fort : des papiers (ou leur absence) déterminent la valeur d'une vie ; des murs de béton et des kilomètres de grillages prétendent faire barrage aux espoirs humains ; l'organisation du monde repose encore largement sur une histoire souvent sanglante, des fantasmes et des abstractions politiques qui font fi des réalités sociales…

Si tout cela n'était pas aussi cruel, on pourrait presque se moquer de tant d'absurdité ! Croire que cette façon d'envisager les migrations est la plus juste, la plus logique et la plus efficace relève de l'acharnement idéologique.

Mais d'autres récits sont possibles ! Des gens en écrivent chaque jour, en Belgique et ailleurs, en manifestant leur indignation et leur empathie, leur engagement et leur hospitalité. Malgré le vacarme des discours sécuritaires, malgré le brouhaha idéologique, de discrets murmures persistent : ceux de la solidarité, de l'adelphité, de la résistance. Partout, des voix s'élèvent – encore faibles, parfois isolées – pour affirmer qu'un autre monde est possible.

Des papiers pour tout le monde (ou pour personne ![104])… Mais aussi : une protection sociale étendue à l'ensemble des habitant.es de la planète ; des possibilités égales de circuler en toute sécurité ; des politiques orientées grâce à la boussole des droits humains… Et si poursuivre ces projets qui semblent illusoires, même sans les atteindre tout à fait, amenait déjà à créer du neuf ?

Et si l'utopie n'était pas une fuite hors du réel, mais au contraire, l'issue la plus sensée ?

[104] Lors d'une conférence à Louvain-la-Neuve, le regretté Albert Jacquard racontait cette anecdote. Au cours d'une manifestation, alors qu'il scandait « des papiers pour tout le monde ! » afin de revendiquer plus de reconnaissance pour les sans-papiers, lui vint cette réflexion : ne faudrait-il pas réclamer « des papiers pour personne » ?

Annexes

Ressources complémentaires

Répertoire des chansons citées dans l'étude (*)

Ciao, Clémence Savelli, 2016.

Mercy, Madame Monsieur, 2018.

Réfugié, Julien Clerc, 2005.

Ouvrez les frontières, Tiken Jah Fakoly, 2007.

Dans le Rio Grande, Yannick Noah, 2010.

Frontières, Yannick Noah, 2010.

Brochure *Atout Sens* du Cefoc

Atout Sens, n° 29, décembre 2017 ; n° 30, mars 2018 ; n° 37, décembre 2019 ; n° 44, septembre 2021. Tous les numéros d'*Atout Sens* sont téléchargeables via la page web https://www.cefoc.be/-Revue-Atout-Sens-.

Livres

Les identités meurtrières, Amin Maalouf, Paris, Éditions Grasset & Fasquelle, 2001.

Vers une société interculturelle, Muriel Compère et Thierry Tilquin, Namur, Cefoc, 2006.

Définir les réfugiés, Michel Agier et Anne-Virginie Madeira, Paris, Presses Universitaires de France / Humensis, 2017.

La Loi de la mer, Davide Enia, Paris, Éditions Albin Michel, 2018.

Penser les mots, dire la migration, Laura Calabrese et Marie Veniard,Louvain-la-Neuve, Academia-L'Harmattan, 2018.

Perles d'accueil. Quand la solidarité s'organise, Bruxelles, Mardaga éditions, 2019.

Homme noir sur fond blanc, Xavier Deutsch, Namur, Mijade, 2021.

Atlas des migrations, Migreurop, Malakoff, Armand Colin, 2022.

Le Murmure de la mer, Hippolyte, Paris, Éditions Les Arènes, 2024.

Films, documentaires et vidéos didactiques

Une girafe sous la pluie, Pascale Hecquet, 2007.

Welcome, Philippe Lioret, 2009.

Illégal, Olivier Masset-Depasse, 2010.

La migration n'est pas une crise, CNCD-11.11.11., 2017.

Où est notre enfance, où est notre futur ?, Unicef Belgium, 2017.

Je n'aime plus la mer, Idriss Gabel, 2018.

Alpes, Naël Khleifi, 2021.

Un peu de méthodo

Lors d'une intervention sur le thème de la migration, fin 2015, le regretté Jacques Liesenborghs invitait son auditoire – composé d'animateurs, animatrices et volontaires du secteur associatif – à prendre des risques dans la manière de traiter ce sujet, y compris en abordant ces questions avec un public éloigné des sources d'information classiques.

Cette prise de parole est demeurée en filigrane de nombreuses animations réalisées par la suite. À plusieurs reprises, les activités ont brassé des participant.es issus de milieux et d'horizons divers, ce qui permettait à la fois le croisement des expériences et l'enrichissement mutuel – tout en mettant en évidence les contrastes.

Ces expériences variées ont permis de tirer certains enseignements, qu'il peut être utile de partager à l'attention de tout acteur ou actrice impliqué dans des initiatives d'Éducation permanente[105].

Accueillir et accompagner les désaccords

Une précision, d'emblée : s'agissant du thème de la migration, il n'existe pas à l'heure actuelle de public totalement « acquis à la cause » d'une approche centrée sur la solidarité, tant les discours ont été pollués par la désinformation et les débats polarisés. Il est tout à fait possible que des personnes extrêmement généreuses montrent une forme d'inflexibilité quand on aborde ce sujet, et même les personnes dites « convaincues » ont besoin d'être renforcées dans leurs « convictions ». De toute façon, le sujet étant en constante évolution, il n'est pas inutile d'effectuer des mises à jour régulières.

Quoi qu'il en soit, toute animation concernant les migrations entraînera son lot de controverses, d'oppositions voire de crispations. D'où l'importance de mettre en place un dispositif interactif, et de créer les conditions pour que tout le monde se sente suffisamment à l'aise pour aborder la question sans tabou, dans un cadre respectueux. La convivialité est, à ce titre, un élément essentiel. Une approche culturelle peut aussi favoriser le rapprochement de tendances conflictuelles autour d'éléments moins polémiques.

Donner de l'importance au timing et au cadre

Difficile d'affronter l'intolérance, car celle-ci repose souvent sur des slogans simplistes, des clichés, dont le but est de propager dans l'opinion publique des idées qui naguère auraient semblé absurdes[106]. Employer des méthodes similaires pour défendre des objectifs progressistes est peut-être possible mais risqué. Dans le cadre de l'Éducation permanente, le pari est plutôt de miser sur des méthodes inverses : diffuser de la nuance plutôt que des tweets réducteurs ; travailler collectivement plutôt que seul derrière un écran ; prendre du temps et du recul au lieu de réagir sur le vif…

Le cadre peut aussi avoir de l'importance, quand les conditions pratiques le permettent. Plutôt qu'une salle quelconque, un endroit symbolique sera plus parlant : ce fut singulièrement le cas au cours d'activités organisées par le groupe Migrensemble, où les participant.es furent invités

[105] Ces leçons apprises furent en partie exposées lors de la *Semaine sociale* organisée en 2021 par le Mouvement ouvrier chrétien, dont les actes peuvent être consultés sur https://www.ftu.be/images/documents/Semaines-sociales/semaine_sociale_2021.pdf.

[106] Référence au concept de « fenêtre d'Overton », dont il est notamment question dans l'analyse *Extrême-droitisation : aussi une question de communication*, Namur, Cefoc, mai 2024.

à se rendre tour à tour dans un centre géré par Fedasil, sur l'ancien site minier du Bois-du-Cazier, ou encore au Bois-du-Luc à La Louvière.

(S')informer sans déshumaniser

Il reste important de documenter avec précision les flux migratoires à l'aide de données statistiques, mais l'expérience en animation des dix années écoulées démontre que les chiffres produisent beaucoup moins d'effet rhétorique que les émotions. S'ils restent indispensables dans la boîte à outils de l'animateur/animatrice, ils ne suffisent pas à construire un argumentaire assez solide, dans le contexte d'un débat aussi passionné.

De même, l'usage d'une terminologie précise est essentiel mais il est tout aussi important de garder à l'esprit la charge émotionnelle, stéréotypée et parfois inconsciente que véhicule tout le vocabulaire relatif aux questions de migration, ainsi que le côté artificiel de certaines catégories.

De plus, toutes les données sont forcément sujettes à interprétation. Et quand bien même il y aurait peu de désaccords entre les spécialistes – par exemple sur l'impact économique des migrations –, cela ne suffit pas toujours à désamorcer certains fantasmes. Par ailleurs, l'excès de statistiques et de classifications déshumanise l'enjeu, alors qu'il s'agit précisément d'un des nœuds les plus importants : les personnes migrantes sont trop souvent traitées comme des masses désincarnées. Ces informations sont donc utiles, à condition de rester connectées au vécu.[107]

Faciliter la rencontre

En termes méthodologiques, quelle que soit l'animation proposée, c'est souvent le témoignage qui produit le plus d'impact, par l'émotion qu'il suscite et par le lien empathique qui peut se créer dans la rencontre.

Quand les regards se croisent, quand les voix peuvent s'exprimer, on parvient alors à discerner derrière le verre fumé des clichés, des personnes, des noms, des visages, des parcours de vie, des expressions, des sentiments…

Attention, cependant, à créer un véritable partenariat avec les témoins, à ne pas les instrumentaliser, et à éviter une forme de « voyeurisme » quand on invite une personne à exposer son parcours.

Viser un horizon

Enfin, même si la participation est importante, même si tous les points de vue doivent être accueillis, il est important de garder le regard tourné vers un horizon. Comme ce fut rappelé dans l'introduction de cette étude, l'Éducation permanente « *s'inscrit dans une perspective d'égalité et de progrès social* » ; elle vise à « *construire une société plus juste, plus démocratique et plus solidaire qui favorise la rencontre entre les cultures* »[108].

Cela peut paraître idéaliste mais ça n'en reste pas moins une boussole à garder en poche, pour toute personne ayant à cœur d'explorer ces thématiques.

---

[107] Compte tenu de ces limites, des documents pourtant précieux, comme les carnets « anti-préjugés » proposés par Amnesty International et le CIRÉ, sont utiles pour étayer un argumentaire mais suffisent rarement à faire bouger les lignes. Voir : www.amnesty.be/IMG/pdf/livret_10pre_juge_s_n_importequoi_4web.pdf et www.cire.be/publication/refugies-etrangers-petit-guide-anti-prejuges-edition/.

[108] Extraits du *Décret relatif au développement de l'action d'Éducation permanente dans le champ de la vie associative*, article 1er § 3, modifié le 04.11.2018.

Table des matières

INTRODUCTION 5

Un grand besoin d'Éducation permanente 6
« Migrensemble » : plus qu'un groupe, une équipe 7

CHAPITRE I 2015-2025 : DES ÎLOTS DE SOLIDARITÉ AU MILIEU DU NAUFRAGE 11

Plus stricte que jamais 12
En Belgique 13
Limiter et trier, une tendance lourde 14
2015-2025 : quelques faits marquants 15

CHAPITRE II MIGRATION ET SOCIÉTÉ À LA LOUPE 21

Crise des réfugiés ou crise des préjugés ? 22
Enfants sans frontières 27
Un toit pour toi… Un toit pour tous ! 30
L'emploi, passeport pour l'intégration ? 33
Femmes migrantes : ces actrices invisibilisées 37

CHAPITRE III MIGRATIONS D'HIER, D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN : NOTRE HISTOIRE COMMUNE 43

La diversité culturelle face au mythe des sociétés homogènes 44
Penser la libre circulation 47

CONCLUSION ENTRE TUMULTE MORTIFÈRE ET MURMURES D'HUMANITÉ 51

ANNEXES 55

Ressources complémentaires 55
Un peu de méthodo 56

Les controverses autour du thème de la migration ne sont pas neuves. Cependant, des événements qui ont marqué l'année 2015 en ont fait une année pivot. Depuis lors, les termes du débat ont changé et des tendances se sont accentuées, non sans impact sur les démocraties et les droits humains.

Dans ce contexte, plusieurs associations – dont le Cefoc – ont uni leurs forces au sein d'un groupe de réflexion sur les enjeux liés à l'accueil, à l'intégration et au vivre-ensemble. Les activités élaborées par cette équipe depuis dix ans ont inspiré les angles d'approche développés dans ce dossier au titre énigmatique.

Sur le pont des murmures…

Entre ces lignes, on discernera des sons contrastés : murmures des personnes en situation d'exil, bruissements de celles et ceux qui, dans l'ombre, se montrent hospitaliers et humanisent le monde, tandis que gronde un tumulte politico-médiatique fait de déclarations alarmistes, de lois sécuritaires, d'une rhétorique de « crise ».

Après quelques réflexions sur le choix des mots employés dans le langage courant à propos des migrations, le focus sera mis sur les jeunes et les femmes en situation d'exil, ainsi que sur deux enjeux majeurs que sont le logement et l'emploi.

Ce document entend prendre de la hauteur par rapport aux mythes et aux fantasmes que charrient certains courants, tout en faisant écho aux réflexions qui émergent sans faire de bruit, çà et là, à propos d'un avenir où les frontières ne seraient plus délimitées par des murs de division mais par des traits d'union.

ASBL Cefoc
Rue Saint-Nicolas 84 – 5000 Namur (Belgique)
www.cefoc.be

Éditrice responsable : Isabelle Paquay
Illustrations : Renaud Hoedt

© Cefoc – 2025

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES